

Le Forum André Naud

Bulletin 8 - du Réseau des Forums André-Naud

TABLE DES MATIÈRES:

Section 1 :	Quand un cardinal fait l'événement !.....	5
Section 2 :	La Commission de Consultation - Bouchard-Taylor.....	19
Section 3 :	Vers le Congrès Eucharistique international de Québec juin 2008	31
Section 4 :	EN PROVENANCE DE DIVERS FORUMS DU RÉSEAU	36
Section 5 :	LA SÉLECTION DES ÉVÊQUES DANS NOTRE CATHOLIQUE ÉGLISE ROMAINE.....	46

PRÉSENTATION

Ce « Bulletin » du « Réseau des Forums Andé-Naud » a tardé à venir. Pour cause de maladie. Mais le voilà!

- « Quand un Cardinal fait l'événement »... les interventions récentes de Marc Ouellet ont suscité d'innombrables commentaires, le plus souvent négatifs. Dans l'analyse remarquable (pour le fond et la forme) du journaliste Alain Dubuc, une phrase particulièrement m'a rejoint. « en fait, écrit-il, ce qui est le plus dommage, c'est que la sortie de Mgr Ouellet, une initiative individuelle, compromette le véritable dialogue dans lequel se sont engagés plusieurs de ses collègues. »
Le Cardinal Ouellet a agi et parlé comme s'il prétendait assumer le leadership de l'épiscopat québécois. Il est apparu comme le porte-parole privilégié de nos évêques. Il a cru bon de se présenter comme « le primat de l'Église canadienne ». A quoi cela rime-t-il en réalité? Il revient à nos évêques d'éclaircir toute confusion sur ce point.
- Les différences d'approche, d'attitude, aussi bien que de pensée ressortent clairement d'une lecture attentive des autres mémoires d'origine épiscopale présentés à la Commission: celui de Mgr Blanchet de Rimouski, de Mgr Veillette de Trois-Rivières et celui, plus significatif, de l'Assemblée des Évêques catholiques du Québec. Ces trois mémoires constituent notre deuxième section. Il serait souhaitable que les évêques (et leurs collaborateurs) des autres diocèses que celui de Québec diffusent de façon appropriée cette prise de position collégiale. On se démarquerait ainsi auprès d'une partie de l'opinion publique de l'intervention du Cardinal Ouellet qui, lui, a tiré profit de l'artillerie lourde des médias dans la diffusion de son message revendicateur et belliqueux.
- La section 3 « Vers le congrès eucharistique international de Québec » nous maintient en pleine actualité. Là encore le leadership émerge du Cardinal de Québec et donne lieu à un questionnement pertinent. L'Eucharistie concerne au plus haut point tous les disciples de Jésus-Christ. Il va de soi que nous portons une sérieuse attention à cet événement prochain auquel sont convoquées toutes les Églises chrétiennes de confession catholique. Nous recommandons à nos lectrices et lecteurs de visiter le site WEB de Culture et Foi pour y trouver les excellentes communications de trois personnes ressources au colloque du 1er mars 2008 évoqué ici. « Le congrès eucharistique de Québec: Pour ou Contre? »
- En provenance de divers Forums du Réseau (section 4), nous avons reçu des échos de trois initiatives d'équipes locales, et une lettre ouverte d'un membre à son Évêque. Cela nous rappelle que la vitalité du Réseau surgit en tout premier lieu de la vitalité des équipes locales. Et aussi que le bulletin se doit de considérer comme fonction prioritaire la mise en commun de ces initiatives, de cette pratique de la liberté d'expression en Église qui se développe ici et là.
- Enfin, la cinquième et dernière section pose une question aux lectrices et lecteurs du bulletin. Allez-vous réagir? La question surgit de la réflexion suivante: si le Cardinal Ouellet a fait l'événement au cours des derniers mois c'est qu'il est « déconnecté » de la réalité québécoise aussi bien que du collège épiscopal. Cela aurait-il échappé à Rome qui scrute à la loupe les candidats? Ne serait-ce pas plutôt que les critères de Rome sont tout autres. Ce qui importe en tout premier lieu à Rome, c'est le rapport du futur évêque avec

le Chef suprême et sa bureaucratie; ce n'est pas le rapport de l'évêque avec le peuple de Dieu et avec ses frères évêques. Du moins c'est ce qui apparaît assez clairement depuis le pontificat de Jean-Paul II. Si cette perception est fondée, il incombe alors au peuple de Dieu de se préoccuper du choix de ses pasteurs.

Sommes-nous intéressés à nous instruire un peu là-dessus et à y réfléchir? Est-ce la première fois que la question se pose dans l'histoire de l'Église? Sommes-nous intéressés à bâtir un petit dossier - à notre mesure- sur cette question?

Claude Lefebvre

Section 1 : Quand un cardinal fait l'événement !

1. Double intervention percutante du Cardinal Marc Ouellet
 - ❑ Présentation de son mémoire à la commission Bouchard-Taylor
30 octobre 2007
 - ❑ Lettre aux journaux du Québec 21 novembre 2007

2. Choix de réactions suscitées par l'intervention;
 - 1) «Et si on parlait aussi des péchés d'aujourd'hui» Claude Lacaille
 - 2) Lettre ouverte Forum André-Naud (Trois-Rivières/Nicolet)
 - 3) Le retour du refoulé Joseph Facal- Journal de Montréal
 - 4) De Jean Robillard, prêtre de Montréal
 - 5) «L'homme de Rome» Alain Dubuc- La Presse -23 novembre 2007

1- Quand un cardinal fait l'événement

Double intervention percutante du Cardinal Marc Ouellet

□ Intervention du Cardinal Marc Ouellet

À la commission Bouchard-Taylor – 30 oct.2007

Le débat sur les accommodements raisonnables et ses répercussions émotionnelles ont forcé la société québécoise à un exercice d'écoute, de réflexion et de dialogue au sujet de la place de la religion dans l'espace public. Il est heureux qu'un large forum présidé par deux personnalités reconnues nous permette de mener sereinement cette réflexion et ce dialogue sur le malaise actuel, sur ses causes, ses enjeux et ses voies de solution. La société québécoise se trouve présentement devant un choix qui exige des individus et des instances institutionnelles de l'État des Églises et des différents groupes religieux un examen sérieux de la situation et un dialogue vrai et sincère afin de décider sagement de la voie à suivre pour vivre ensemble harmonieusement dans les prochaines décennies.

OSER UN DIAGNOSTIC EN PROFONDEUR

D'entrée de jeu, je déclare ma conviction que la crise des valeurs et la quête de sens au Québec sont si profondes et urgentes qu'elles ont des répercussions graves sur la santé publique, ce qui engendre des coûts énormes pour le système de santé. La société québécoise repose depuis 400 ans sur deux piliers : la culture française et la religion catholique, qui forment l'armature de base ayant permis d'intégrer d'autres composantes de son identité pluraliste actuelle. Elle est cependant fragilisée par l'affaiblissement de l'identité religieuse de sa majorité francophone.

Le débat actuel touche directement la religion et les relations entre communautés culturelles, mais le vrai problème n'est pas celui de l'intégration des immigrants qui serait rendue plus difficile à cause de leurs demandes religieuses d'accommodement. Les statistiques révèlent que les demandes d'accommodements pour motifs religieux sont minimes, ce qui indique que la raison des tensions actuelles est ailleurs. Qu'on ne fasse donc pas porter la responsabilité d'une crise profonde de la société québécoise à ceux et celles qui sont venus y chercher un refuge ou une terre d'accueil ou à leur religion qu'on juge envahissante. Les réfugiés et les immigrants nous apportent souvent la richesse de leur témoignage et de leurs valeurs culturelles qui s'ajoute aux valeurs communes de la société québécoise. L'accueil, le partage et la solidarité doivent donc demeurer des attitudes de base à l'égard des immigrants et de leurs besoins humains et religieux.

Le vrai problème n'est pas non plus celui de « la place de la religion dans l'espace public », pour reprendre cette expression, vague à souhait qui facilite la diffusion du slogan à la mode : « la religion dans le privé ou à l'église mais pas sur la place publique ». Qu'est-ce que l'espace public ? La rue, le parc, les ondes de diffusion, l'école, l'hôtel de ville, l'Assemblée nationale ? Faut-il faire disparaître de la place publique le monument dédié à Mgr François de Laval et celui dédié au cardinal Taschereau ? Faut-il bannir le souhait « Joyeux Noël » de l'enceinte parlementaire et le remplacer par « Joyeuses Fêtes » pour être plus inclusif ? Les symboles religieux caractéristiques de notre histoire et donc constitutifs de notre identité collective sont-ils devenus des nuisances et des mauvais souvenirs à remiser au placard ? Faut-il les éliminer de l'espace public pour satisfaire une

minorité laïciste radicale qui est seule à s'en plaindre au nom de l'égalité absolue des citoyens et citoyennes ?

Les croyants et les incroyants emportent avec eux leur croyance ou leur incroyance dans tous les espaces qu'ils fréquentent. Ils sont appelés à vivre ensemble, à s'accepter et se respecter mutuellement, à ne pas imposer leur croyance ou leur incroyance, ni en privé ni en public. Enlever tout signe religieux d'une place publique culturellement identifiée selon une tradition bien définie avec sa dimension religieuse, n'équivaut-il pas à promouvoir l'incroyance comme l'unique valeur ayant droit de s'afficher ? La présence du crucifix à l'Assemblée nationale, à l'Hôtel de Ville et à la croisée des chemins n'est pas le signe d'une quelconque religion d'État. C'est un signe identitaire et culturel lié à l'histoire concrète d'une population réelle qui a droit à la continuité de ses institutions et de ses symboles. Ce symbole n'est pas d'abord un signe confessionnel mais le témoin de l'héritage culturel de toute une société marquée par sa vocation historique de berceau de l'évangélisation en Amérique du Nord. L'enlever signifierait une rupture culturelle, un déni de ce que nous avons été et de ce que nous sommes appelés à être comme collectivité fondée historiquement sur les valeurs du christianisme.

LE VRAI PROBLÈME DE FOND

Le vrai problème du Québec n'est donc pas la présence de signes religieux ou l'apparition de nouveaux signes religieux envahissants dans l'espace public. Le vrai problème québécois est le vide spirituel créé par une rupture religieuse et culturelle, une perte substantielle de mémoire, entraînant une crise de la famille et de l'éducation, qui laisse les citoyens et citoyennes désorientés, démotivés, sujets à l'instabilité et rivés à des valeurs passagères et superficielles. Ce vide spirituel et symbolique mine de l'intérieur la culture québécoise, disperse ses énergies vitales et engendre l'insécurité, faute d'enracinement et de continuité avec les valeurs évangéliques et sacramentelles qui l'ont nourrie depuis ses origines.

Un peuple dont l'identité a été fortement configurée pendant des siècles par la foi catholique ne peut pas du jour au lendemain (quelques décennies sont brèves dans le vie d'un peuple) se vider de sa substance sans qu'il en résulte des conséquences graves à tous les niveaux. D'où le désarroi de la jeunesse, la chute vertigineuse des manages, le taux infime de natalité et le nombre effarant d'avortements et de suicides pour ne nommer que quelques unes de ces conséquences qui s'ajoutent aux conditions précaires des aînés et de la santé publique. Et pour comble, ce vide spirituel et culturel est entretenu par une rhétorique anticatholique farcie de clichés qui se retrouve malheureusement trop souvent dans les médias. Ce qui favorise une véritable culture du mépris et de la honte à l'égard de notre héritage religieux, qui détruit l'âme québécoise. Il est grand temps de se demander: Québec, qu'as-tu fait de ton baptême ? Il est grand temps qu'on freine l'intégrisme laïciste, imposé à même les fonds publics, et qu'on retrouve un meilleur équilibre au Québec entre la tradition et l'innovation créatrice au service du bien commun. On doit réapprendre le respect de la religion qui a façonné l'identité de la population et le respect de toutes les religions sans céder à la pression des intégristes laïcs qui réclament l'exclusion de la religion de l'espace public.

Le Québec est mûr pour une nouvelle évangélisation en profondeur qui se dessine en certains milieux par des initiatives catéchétiques importantes, de même que par des

efforts communautaires de retour aux sources de notre histoire. Notre société a besoin d'un mouvement de conversion à ses valeurs spirituelles profondes et d'une nouvelle alliance entre sa foi devenue dormante ou passive et la culture commune en émergence qui cherche ses racines. Un renouveau spirituel et culturel est possible si le dialogue entre l'État la Société et l'Église reprend son cours, constructif et respectueux de notre identité collective désormais pluraliste.

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE MENACÉE

Dans le cadre du débat sur les accommodements raisonnables, on ne peut ignorer le changement radical que l'État québécois vient d'introduire concernant la place de la religion à l'école. Ce changement provoque le désarroi et la colère de beaucoup de parents qui se voient privés de leurs droits acquis au nom d'une ultime réforme et modernisation du système scolaire québécois. Sans tenir compte de la primauté du droit des parents et de leur volonté clairement exprimée de maintenir la liberté de choix entre un enseignement confessionnel et un enseignement moral, l'État supprime tout enseignement confessionnel et impose un cours d'éthique et de culture religieuse dans les écoles tant publiques que privées et ce, sans possibilité d'exemption. Aucune nation européenne n'a jamais adopté une orientation aussi radicale qui bouleverse les convictions et la liberté religieuse des citoyens. D'où le malaise profond de beaucoup de familles, doublé d'un sentiment d'impuissance face à un État tout-puissant qui ne craint plus, semble-t-il, l'influence de l'Église et qui peut donc imposer sa loi sans contrainte majeure. Le plus scandaleux est le sort réservé aux écoles privées catholiques qui se voient contraintes par le jeu des subventions gouvernementales, de marginaliser leur propre enseignement confessionnel au profit du cours d'État imposé partout et à tous les niveaux.

L'opération de recadrage de la formation éthique et religieuse du citoyen au moyen de ce cours obligatoire va-t-il réussir à sauver un minimum de points de repère pour assurer un vivre ensemble harmonieux ? J'en doute et je suis même convaincu du contraire, car cette opération se fait au dépend de la liberté religieuse du citoyen, surtout celle de la majorité catholique. De plus elle est fondée exclusivement sur une « connaissance » des croyances et des rites de six ou sept religions. Je doute que des enseignants fort peu préparés à relever ce défi puissent enseigner en toute neutralité et de façon critique des notions qu'ils comprendront encore moins que leur propre religion. Il faut beaucoup de naïveté pour croire à ce miracle d'enseignement culturel des religions qui va fabriquer un nouveau petit québécois pluraliste expert en relations interreligieuses et critique envers tout credo même celui de ses propres parents. Le moins qu'on puisse dire est que la soif de valeurs spirituelles sera loin d'être assouvie et qu'une dictature du relativisme risque de rendre encore plus difficile la transmission de notre héritage religieux

CONCLUSION

La culture rurale québécoise expose une croix un peu partout à la croisée des chemins. Cette « croix de chemin » invite à prier et à réfléchir sur le sens de la vie. Quel choix s'impose actuellement à notre société pour que l'État prenne des décisions éclairées et vraiment respectueuses de la conscience religieuse des individus, des groupes et des Églises ? Malgré certaines déviances dues à des poussées récurrentes mais limitées de fanatisme, la religion demeure une source d'inspiration et une force de paix dans le

monde et dans notre société, pourvu qu'elle ne soit pas manipulée par des intérêts politiques ou brimées dans ses aspirations légitimes.

La réforme qu'impose la loi 95 soumet les religions au contrôle et aux intérêts de l'État, tout en mettant fin aux libertés religieuses acquises depuis des générations. Cette loi ne sert pas le bien commun et ne pourra pas être imposée sans être ressentie comme une violation de la liberté religieuse des citoyens et des citoyennes. Il ne serait pas raisonnable de la maintenir telle qu'elle est stipulée, car elle instaurerait ce juridisme laïciste étroit qui exclut la religion de l'espace public. Les deux piliers de notre identité culturelle nationale, la langue et la religion, sont appelés historiquement et sociologiquement à s'épauler ou à crouler ensemble. Le moment n'est-il pas venu d'une nouvelle alliance de la foi catholique et de la culture émergente pour redonner à la société québécoise plus de sécurité et de confiance en l'avenir ?

Le Québec vit toujours de l'héritage d'une tradition religieuse forte et positive, exempte de conflits majeurs et caractérisée par le partage, l'accueil de l'étranger et la compassion envers les plus démunis. Il faut protéger et cultiver cet héritage religieux fondé sur l'amour qui est une force d'intégration sociale beaucoup plus efficace qu'une connaissance abstraite de quelques notions superficielles de six ou sept religions. Il importe surtout à l'heure actuelle que la majorité catholique se réveille, qu'elle reconnaisse ses vrais besoins spirituels et qu'elle renoue avec ses pratiques traditionnelles afin d'être à la hauteur de la mission qui lui incombe depuis ses origines. Que la sagesse de Dieu inspire les recommandations des Commissaires afin que la liberté religieuse comme valeur primordiale et permanente fleurisse au Québec et lui redonne ses raisons de vivre.

□ Lettre ouverte aux catholiques du Québec - « Pardon pour tout ce mal ! »

21 novembre 2007.

Marc Ouellet, Archevêque de Québec et primat du Canada

À la suite de mon intervention à la commission Bouchard-Taylor, vos commentaires ont été nombreux et variés. Je les ai tous lus avec grande attention, qu'ils proviennent du courrier ou des médias. Merci pour les messages d'appui; merci aussi pour les critiques qui m'ont fait réfléchir et qui motivent cette lettre ouverte qui voudrait prolonger la réflexion, dissiper les incompréhensions et inviter à une écoute réciproque dans un esprit de paix et de réconciliation.

- En réaction à mon analyse du malaise québécois, j'ai entendu les: «Enfin, il était temps!» comme aussi les: «Quel retour en arrière!» Entendons-nous bien: je ne demande aucunement à la société québécoise de revenir en 1950. Du point de vue sociologique et culturel, le pluralisme et la laïcité se sont installés à demeure au Québec, et il y a de quoi être fier des gains obtenus dans les domaines de l'économie, de la santé, de la culture, des services sociaux, de l'éducation, de la politique et du dynamisme de la société québécoise.
- Le Québec possède un niveau de vie enviable, une culture de la liberté et de la tolérance, une belle ouverture à l'immigration et du talent à revendre sur le plan artistique et culturel. Mais un constat demeure: sa quête de spiritualité languit. Peut-être a-t-elle été freinée par une autorité excessive de l'Église? Ou peut-être n'a-t-elle pas reçu l'enseignement nécessaire à ses besoins? Le vide spirituel dont j'ai parlé, c'est le fruit de l'esprit du monde qui, en voulant éliminer Dieu, nous propose, de mille façons, d'être nous-mêmes le dieu de notre vie.

La frilosité devant la procréation, devant la vie, compromet l'avenir du Québec, et sa jeunesse cherche des modèles qui semblent lui manquer cruellement. Il nous faut un dialogue sérieux sur les valeurs et sur notre témoignage de chrétiens pour redonner espérance et foi à l'âme québécoise.

Héritage religieux

Pourtant, l'Église catholique ne manque pas de figures exemplaires qui ont marqué l'histoire de notre société. Des laïcs, hommes et femmes, religieuses et religieux, ont laissé des traces mémorables, un précieux héritage dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'évangélisation. Le pape Jean-Paul II a canonisé ou béatifié 14 de ces personnalités durant son pontificat. Mais malheureusement, elles sont trop peu connues.

On accorde beaucoup plus d'attention au passif de l'Église qu'à sa contribution active à l'histoire et à la culture québécoises. Un regard juste et clairvoyant sur notre passé chrétien aiderait, je pense, non seulement à reconnaître nos limites mais aussi à nourrir la fierté et la confiance des Québécois devant notre avenir.

«Pardon pour tout ce mal!»

M'inspirant du geste de Jean-Paul II dont j'ai été témoin à Rome en mars de l'an 2000, j'invite les catholiques à un acte de repentance et de réconciliation. La société québécoise traîne une mémoire blessée dont les mauvais souvenirs bloquent l'accès aux sources vives de son âme et de son identité religieuse. Le temps est venu de faire le point et de prendre un nouveau départ. Des erreurs ont été commises qui ont terni l'image de l'Église

et pour lesquelles il faut humblement demander pardon. J'invite les pasteurs et les fidèles à chercher avec moi la manière de reconnaître nos erreurs et nos déficiences, afin d'aider notre société à se réconcilier avec son passé chrétien.

Comme archevêque de Québec et primat du Canada, je reconnais que des attitudes étroites de certains catholiques, avant 1960, ont favorisé l'antisémitisme, le racisme, l'indifférence envers les premières nations et la discrimination envers les femmes et les homosexuels. Le comportement des catholiques et de certaines autorités épiscopales en ce qui a trait au droit de vote, à l'accès au travail et à la promotion de la femme n'a pas toujours été à la hauteur des besoins de la société ni même conforme à la doctrine sociale de l'Église.

Je reconnais aussi que des abus de pouvoir et des contre-témoignages ont terni chez plusieurs l'image du clergé et nuï à son autorité morale: des mères de famille ont été rabrouées par des curés sans égard pour les obligations familiales qu'elles avaient déjà assumées; des jeunes ont subi des agressions sexuelles par des prêtres et des religieux, leur causant de graves dommages et traumatismes qui ont brisé leur vie. Ces scandales ont ébranlé la confiance du peuple envers les autorités religieuses, et nous le comprenons! Pardon pour tout ce mal!

Le carême de 2008, dans le cadre de la préparation spirituelle au Congrès eucharistique international de Québec, nous donnera l'occasion de témoigner publiquement de notre repentance, prenant appui sur le don de Dieu qui nous est fait dans l'eucharistie, pour la vie du monde. D'autres initiatives suivront pour faciliter l'accueil, le dialogue et la guérison de la mémoire.

Que cette recherche de paix et de réconciliation, vécue en toute sincérité, aide le Québec à se souvenir plus sereinement de son identité chrétienne et missionnaire, qui lui a valu une place enviable sur la scène internationale.

En tant que pasteur d'un peuple en grande majorité catholique, vous comprendrez que la transmission de notre héritage culturel et religieux me tient beaucoup à coeur. C'est pourquoi je réitère l'appui aux parents qui ont droit à ce que leurs enfants reçoivent à l'école un enseignement religieux qui corresponde à leurs convictions.

Je demande donc avec eux à l'État de respecter la tradition québécoise de transmission des connaissances religieuses à l'école -- pas nécessairement par l'école -- et d'offrir un espace aux Églises et aux groupes religieux reconnus afin qu'ils donnent des cours confessionnels qui soient conçus et rémunérés par eux. Et qu'au nom de la liberté religieuse de chacun, le cours d'État d'éthique et de culture religieuse soit optionnel.

Nous sommes fiers d'être québécois et nous ne voulons pas perdre nos moyens de transmettre les valeurs profondes de notre héritage religieux. Notre tradition judéo-chrétienne a fait de nous un peuple solidaire et charitable, nous savons faire preuve d'entraide et nous sommes capables de pardonner avec l'aide de Dieu. Afin de retrouver pleinement l'estime de nous-mêmes et la confiance en l'avenir, cherchons des chemins de réconciliation et offrons à nos compatriotes un dialogue vrai sur les valeurs spirituelles et religieuses qui ont façonné l'identité québécoise. En un mot, ne s'agit-il pas, aujourd'hui comme hier, tout simplement, de vivre l'Évangile?

□ Et si on parlait aussi des péchés d'aujourd'hui

Claude Lacaille

Lettre ouverte au cardinal Ouellet

J'avoue avoir eu la tentation de réagir après l'intervention du cardinal Ouellet à la commission sur les accommodements. C'était pathétique de le voir rêver d'un retour aux années 30: un véritable croisé de la restauration venu sauver le Québec, le matamore de la laïcité intégriste. Son séjour prolongé à Rome l'a isolé de la réalité et il ne reposera que quand on l'y rappellera pour servir l'Église dans des sphères de pouvoir où il se sent à l'aise. Ce que je lui souhaite de tout cœur pour le bien de l'Église du Québec !

Le cardinal, à l'exemple de Jean-Paul II, confesse des péchés de l'Église dans le passé; mais qu'en est-il des péchés actuels dans une Église à pensée unique, autoritaire et imposée de Rome. Je demande à l'évêque de Québec : Église, qu'as-tu fait de ton Concile? Pourquoi le silence de plomb, le manque d'opinion publique, la disparition de la collégialité épiscopale, la mise à l'index de centaines de théologiens, la condamnation réitérée de la théologie de la libération, l'exclusion des personnes divorcées, homosexuelles sans oublier la fermeture totale à l'égalité entre hommes et femmes?

L'Église a deux mille ans; en autant de temps, on accumule beaucoup de traditions humaines. Aujourd'hui, l'Église doit déménager, sortir de ses temples et de ses oripeaux et venir habiter au milieu de peuples sécularisés qui n'ont pas une vision religieuse du monde et de la vie. Quand on déménage, on doit se défaire de ses vieilleries et les musées existent précisément pour conserver les trésors du passé. J'ai toujours le cœur serré quand je vois à la télé ces cérémonies médiévales (ou pis, de la cour impériale de Byzance) se perpétuer au Vatican; comme tout cela n'a rien à voir avec le Juif marginal que fut Jésus ni avec son évangile aux pauvres.

Une fois le grand ménage terminé, il faudra simplement s'asseoir avec l'évangile et essayer de le vivre radicalement aujourd'hui avec nos contemporains. Dire que les Québécois et Québécoises n'ont pas de spiritualité ou sont sans valeurs, c'est ignorer et mépriser profondément la réalité de notre peuple. Je vois naître cette Église – hors – les - murs parmi les jeunes assoiffés de justice sociale et d'écologie, les immigrés avec leurs richesses spirituelles, les babyboomers qui se voient vieillir, les aînés blessés dans leur foi. C'est une Église pour le monde d'aujourd'hui, humble, discrète, fondamentalement laïque sans exclusions, une église- puits où viennent s'abreuver les humains et les brutes, reprenant ces paroles de la sagesse: «Venez à moi, vous tous qui avez soif et je vous donnerai une eau vive et gratuite.»

□ Lettre ouverte au Cardinal Ouellet

Forum André Naud, Nicolet /Trois-Rivières.

Monsieur le Cardinal,

Nous constatons avec satisfaction que, par votre lettre aux catholiques du Québec, vous avez fait un effort louable pour tendre la main aux gens d'ici. Vous leur avez fait assez confiance pour leur lancer un « cri du cœur », comme vous avez qualifié votre initiative dans une entrevue, le 22 novembre, à Rome.

Mais nous voulons aussi vous exprimer, avec respect, un regret. Dans sa lettre aux Colossiens, l'apôtre Paul fait deux recommandations : « Trouvez la juste attitude envers les non chrétiens. Saisissez l'occasion. » (Col 3,5). Or, dans votre lettre aux catholiques du Québec, vous n'avez, malheureusement, ni trouvé la juste attitude envers les Québécois ni saisi l'occasion.

Vous n'avez pas saisi l'occasion de la Commission Bouchard-Taylor pour dire exactement ce que vous souhaitiez : l'enseignement religieux à l'école, oui, mais pas pour autant par l'école.

Quant à demander pardon pour tout le mal fait par les catholiques et certaines autorités épiscopales, c'était prématuré en novembre. Il aurait été plus pertinent d'attendre le carême et le Congrès eucharistique international.

Votre lettre du 21 novembre est donc arrivée trop tard et trop tôt. Dans les deux cas, Mgr Ouellet, vous n'avez pas saisi l'occasion. C'est comme si votre lettre avait été écrite dans l'éternité. Mais une lettre hors du temps n'est-elle pas une lettre hors de propos?

Vous n'avez pas trouvé non plus la juste attitude envers les Québécois, malgré votre courageuse confession. Vous vouliez vous approcher d'eux, mais eux ont reculé. Pourquoi ? Ce n'est pas d'abord à cause des contradictions entre vos demandes de pardon et les pratiques de l'Église concernant, notamment, les femmes, les homosexuels et les personnes divorcées remariées. C'est la suffisance de vos propos qui a fait problème. Votre lettre donne l'impression d'un homme qui ne s'est jamais trompé. Une impression confirmée par votre réaction, le 22 novembre, à Rome, à la tempête que vous avez soulevée. Si vous avez été peiné des réactions négatives, vous n'avez pas paru en être désolé. Au contraire, vous avez dit que votre initiative porterait à la longue de bons fruits.

Monsieur le Cardinal, nous souhaitons que votre prochaine lettre, pour laquelle nous prions, prenne pleinement en compte celle de l'apôtre Paul aux Colossiens.

Signataires : Robert Hotte, Yvon Leclerc, Gérard Marier, Jean Marineau, Mariette Milot,
Marc Poirier, Jean Sabri

□ Le retour du refoulé

Joseph Facal - Le Journal de Montréal 28/11/2007

Mettons cartes sur table: je ne sais pas si Dieu existe, mais je suis très reconnaissant à la religion catholique pour ce qu'elle m'a apporté.

L'Église catholique n'a plus aucun pouvoir réel au Québec. Son déclin est probablement irréversible.

Comment expliquer alors le contraste entre cette «menace» qui n'en est plus une et la fureur avec laquelle a été accueillie la lettre ouverte de Mgr Ouellet ?

On peut évidemment comprendre la colère des gais, des orphelins de Duplessis ou de ceux qui furent abusés sexuellement. Mais celle des autres ?

Je risque une hypothèse. Sans s'en rendre compte, le cardinal a mis le doigt sur le nerf sciatique du Québec francophone. Il a dit que nous étions une société déboussolée et sans points de repère.

Il a en partie raison, et nous le sentons sans oser l'admettre. Mais personne n'aime se le faire dire.

Il n'est pas non plus le premier à le dire. Fernand Dumont et Jacques Grand-Maison sont passés par là avant lui.

Là où Mgr Ouellet erre totalement, c'est en pensant que nous retrouverions nos points de repère si nous retournions à l'orthodoxie catholique.

Le Québec d'aujourd'hui est rendu ailleurs et pour de bon.

Tous ont vu aussi le calcul derrière sa demande de pardon: situer tous les torts dans un lointain passé, ne faire aucune ouverture doctrinale sérieuse, lancer un baroud d'honneur sur l'enseignement de la foi à l'école, et essayer de rebondir après son désastreux passage devant la commission Bouchard-Taylor.

Le fait est qu'avant 1960, l'Église du Québec fut le reflet de son époque. Ni plus ni moins.

L'infantilisation des femmes, l'antisémitisme, la haine des homosexuels, tout cela existait aussi en dehors de l'Église.

Est-il permis de rappeler qu'elle soigna et éduqua des générations entières, en plus de contribuer puissamment à préserver l'identité culturelle du Québec francophone?

Toutes les grandes religions, sans exception, infériorisent les femmes et ont des rapports troubles avec la sexualité.

Un de mes amis se demandait l'autre jour combien parmi ceux qui pressent

l'Église de changer y retourneraient si elle changeait vraiment. Ce qui n'est évidemment pas une raison pour qu'elle refuse de se questionner.

La vérité est que moins d'un Québécois sur dix se déclare sans appartenance religieuse.

On ne pratique plus, mais nous restons plus attachés que nous ne le réalisons à notre passé catholique comme balise identitaire de ce que nous sommes.

On n'efface pas 400 ans de catholicisme en quarante ans. Voyez le tollé quand on a évoqué le retrait du crucifix de l'Assemblée nationale ou qu'on veut laïciser Noël pour être plus «rassembleur».

Ce retour du refoulé est d'autant plus brutal que le déclin de la pratique religieuse fut particulièrement rapide chez nous, et que notre jeune société n'a pas des racines historiques très profondes.

Aux illusions de Mgr Ouellet, il ne faudrait surtout pas opposer une autre illusion: celle de croire qu'on peut construire quelque chose de très solide uniquement sur les droits, le chacun pour soi et la jouissance matérielle.

□ **Cardinal Ouellet, je suis un vieux prêtre de 76 ans..**

Jean Robillard - Prêtre du diocèse de Montréal
Lundi 12 novembre 2007 - Le Soleil

(Au cardinal Marc Ouellet) — Je me sens bien petit pour vous écrire, et pourtant j'ose le faire. Le malaise que j'ai ressenti suite à votre intervention, à Québec, sur les accommodements dits raisonnables, me ferait me sentir coupable de me taire. Si je le fais publiquement, c'est que votre intervention était publique.

S. Paul a dit : «Parlez à temps et à contretemps.» Je dirais de votre intervention qu'à contretemps, c'est réussi; à temps, je n'en suis pas sûr!

J'avais perçu la commission comme une occasion, pour «le monde ordinaire», de s'exprimer sur une question qui gratouille bien des gens. Je regrette qu'elle prenne parfois l'allure d'un règlement de compte, mais ça c'est une autre chose. Ce que je regrette surtout, c'est votre intervention. Car vous n'êtes pas du monde ordinaire; moi non plus d'ailleurs, tradition oblige même si j'eus souhaité que ce fût autrement.

La tribune du haut de laquelle vous parlez en tant que cardinal de l'Église vous place forcément à un niveau qui attire davantage les médias que le simple citoyen qui, lui aussi, a quelque chose à dire et a le goût d'être entendu. L'excès de langage qu'il peut parfois utiliser à se défouler, exprime bien l'intensité du refoulement qui fait partie de son passé et colore encore son présent.

Inspiré de Jean-Paul II qui a questionné la France, vous questionnez le Québec : «Québec, qu'as-tu fait de ton baptême?» Il me semble que beaucoup de citoyens vous en donnent actuellement la réponse. Oserons-nous, un jour, poser courageusement l'envers de la question : «Église, qu'as-tu fait de ceux et celles que tu as baptisés?» Jean XXIII qui se disait curé du monde, a voulu, par le concile, poser cette question. Trop de réponses sont encore sur les tablettes.

Monsieur le Cardinal, je suis un «vieux prêtre» de 76 ans, retraité. À l'automne de ma vie, je vous confierai que ce que j'ai le plus appris dans les 52 ans de cheminement sacerdotal, c'est le doute. Comme dirait Jean Gabin, «c'est tout ce que je sais, mais ça, je le sais».

Oui, le doute s'enracine profondément dans ma foi; c'est même lui qui en devient le dynamisme car il me donne intensément le goût de chercher Celui en qui je crois. Bien sûr, il m'est arrivé parfois, dans ma naïveté, d'avoir l'impression d'enseigner La vérité, mais grâce aux chrétiens avec qui j'ai travaillé et que je qualifie d'agréables dérangeurs, j'ai consenti au doute.

Ce sont ces dérangeurs qui m'ont fait grandir et qui m'ont donné le goût d'avancer ensemble vers cette vérité que je ne connaîtrai enfin qu'au bout du chemin, le jour où, lors de mes funérailles on gonflera mes qualités tout en gardant le silence sur mes défauts et mes erreurs, comme l'a trop souvent fait l'Église, pourrais-je dire avec un peu de malice.

Le moins qu'on puisse dire, monsieur le Cardinal, la solidarité avec vos collègues les évêques ne vous étouffe pas puisque ceux-ci reconnaissent le contraire de ce que vous prônez. À moins que vous ne vous considériez à un autre niveau...!

Ce que je retiens de l'Évangile, c'est que ce n'est pas un code de doctrine à enseigner, mais un message d'amour à répandre dans le monde. Nous avons, dans le passé, réussi à transformer le service auquel Jésus nous a appelés, en «pouvoir» nous donnant l'allure de servir. Le jour où l'Église s'en confessera, elle sera mieux placée pour donner à son tour le pardon, expression de l'amour de Dieu et de sa miséricorde.

Si Jésus était convoqué à la commission, je me demande ce qu'il aurait dit. Peut-être dirait-il simplement : «Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.»

Sans rancune, monsieur le Cardinal. Je vous aime quand même. De tout cœur je vous souhaite d'être entouré d'agréables dérangeurs.

□ L'homme de Rome

adubuc@lapresse.ca COLLABORATION SPÉCIALE

Les spécialistes des choses de l'au-delà ont vu un message dans l'arrivée de Marc Ouellet comme archevêque de Québec, et ensuite comme cardinal, la volonté du Saint-Siège d'imposer un homme capable de défendre sa doctrine avec ferveur. Eh bien ! nous avons maintenant le résultat de l'opération.

Avec son cri du cœur à la commission Bouchard-Taylor et sa lettre de repentir, le cardinal Ouellet a réussi à nous rappeler pourquoi les Québécois avaient rejeté si massivement et si brutalement leur Église au cours des années 60.

Les réactions ont été très vives, parce que Mgr Ouellet, avec sa rigidité et son arrogance, nous replonge dans cette période que les plus vieux d'entre nous veulent oublier.

Mgr Ouellet, je le dis en pesant mes mots, après une lecture attentive de ses sorties publiques, est un réactionnaire dans le sens le plus pur du terme, quelqu'un qui s'insurge contre l'évolution de la société qui l'entoure, veut résister au changement et défend des pratiques et des valeurs qui appartiennent au passé.

C'était évident dans sa lettre de pardon. Elle reposait sur une contradiction fondamentale qui n'a échappé à personne, le fait que les dogmes et les attitudes ayant mené aux abus dont il s'excuse du bout des lèvres sont toujours présents. Une doctrine qui exclut toujours les femmes, une théologie homophobe qui contribue toujours à l'exclusion et une obsession pour l'appareil reproducteur et ses multiples usages qui maintiendrait les Québécoises dans l'esclavage si elles obéissaient encore à leurs pasteurs.

Heureusement, les abus ont cessé, mais c'est aussi parce que les contacts entre les enfants et les hommes d'Église sont moins nombreux et que la baisse de libido d'un clergé vieillissant nous protège contre les égarements d'une sexualité réprimée.

La rigidité du prélat est davantage visible dans son mémoire à la commission sur des accommodements raisonnables. Il y présente une vision du monde simpliste, pleine de raccourcis, où pointe la nostalgie du passé. Mon père, Carl Dubuc, a écrit au début des années 60 un petit livre humoristique, *Les doléances du notaire Poupard*, le pastiche des épîtres enflammées d'un notaire de campagne qui dénonçait les changements qui bouleversaient sa province.

Le cardinal Ouellet a réussi à nous rappeler pourquoi les Québécois avaient rejeté leur Église au cours des années 60

C'est ce même ton vindicatif et pompier que je retrouve dans les propos du cardinal: «Des cours d'État imposés tous azimuts comme dans les pays totalitaires», «colonialisme laïciste», «rhétorique anti-catholique farcie de clichés qui se retrouve trop souvent dans les médias ».

Il y a plus que le ton, il y a le fond, une attaque contre la Révolution tranquille qui reprend la bataille là où ses prédécesseurs l'avaient laissée, il y a 45 ans. « Qu'on veuille ou non le reconnaître, il faudra un jour se dire toute la vérité à propos de la Révolution tranquille et avoir le courage de reconnaître que si des gains ont été réalisés au plan social

et économique, un véritable fiasco en résulta sur le plan religieux et aussi sur le plan humain. »

Selon le cardinal, un peuple ne peut pas si rapidement « se vider de sa substance » sans conséquence graves. «D'où le désarroi de la jeunesse, la chute vertigineuse des mariages, le taux infime de natalité et le nombre effarant d'avortements et de suicides pour ne nommer que quelques unes de ces conséquences qui s'ajoutent aux conditions précaires des aînés et de la santé publique. »

Ce portrait apocalyptique gomme commodément les misères de cette époque révolue, les effets de la pauvreté et de l'ignorance. Il attribue à la Révolution tranquille un phénomène que l'on retrouve partout en occident. Et surtout, il oublie de se demander si cet abandon brutal de la religion n'est pas dû aux manquements de l'Église plutôt qu'aux complots des artisans de la Révolution tranquille.

L'Église, au lieu d'accompagner ses fidèles dans une période de changements difficiles, les a abandonnés, fière dans sa rigidité, et a ainsi failli à sa mission. D'autres Églises, porteuses des mêmes valeurs, ont choisi un autre chemin, notamment les Anglicans, notre Église sœur, où les prêtres sont mariés, où on ordonne les femmes et où le mariage gai commence, difficilement, à être accepté.

En fait, ce qui est le plus dommage, c'est que la sortie de Mgr Ouellet, une initiative individuelle, compromette le véritable dialogue dans lequel se sont engagés plusieurs de ses collègues. Mais il serait étonnant qu'il ait un grand impact, électoral ou autre, parce que le cardinal est en fait un personnage marginal pour les moins de 70 ans. Sauf pour nous rappeler pourquoi la séparation entre l'Église et l'État est une si bonne chose.

Section 2 : La Commission de Consultation - Bouchard-Taylor

- 1- Mémoire de l'Assemblée des Évêques catholiques du Québec
(A.E.C.Q.) Résumé

- 2- Intervention de Mgr Blanchet - Rimouski

- 3- Mémoire de Mgre Veillette - Trois-Rivières

1. MÉMOIRE DE L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU QUÉBEC

MÉMOIRE DE L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU QUÉBEC
À LA COMMISSION DE CONSULTATION SUR LES PRATIQUES
D'ACCOMMODEMENT RELIÉES AUX DIFFÉRENCES CULTURELLES –
RÉSUMÉ

Le 12 décembre 2007

Le débat qui s'est déroulé au cours de l'hiver 2007 sur les accommodements raisonnables a été marqué au coin de l'émotivité et de la confusion. Il a été activé et nourri par un battage médiatique hors de l'ordinaire. C'est pourquoi nous sommes heureux de répondre à l'invitation de la Commission et de contribuer à la réflexion qu'elle entend susciter. Nous le faisons d'abord en tant que citoyens du Québec ayant à cœur de participer à la construction d'un vivre ensemble harmonieux. Nous le faisons aussi en tant qu'évêques catholiques, représentant une institution qui a marqué l'histoire du Québec dès son origine et à laquelle continuent de se référer, de façon plus ou moins explicite, beaucoup de québécois de toutes origines, qu'ils soient francophones, anglophones ou allophones.

Nous faisons nôtre l'analyse de plusieurs observateurs de la scène publique qui ont cru reconnaître au sein de la population la présence de deux courants souvent opposés mais contribuant tous les deux à accentuer le malaise et à nourrir l'émotivité du débat.

D'un côté, il y a ceux qui réagissent encore avec agressivité à la place dominante qu'a occupée le catholicisme dans notre histoire; pour d'autres c'est la religion elle-même qui est dépourvue de pertinence dans un monde marqué par la raison: les diverses demandes d'ajustements ou d'accommodements pour des motifs religieux apparaissent comme des tentatives de retour en arrière qu'il faut bloquer à tout prix. À l'opposé, plusieurs québécois dits « de souche » ressentent les demandes d'accommodements comme des remises en cause des valeurs traditionnelles qui les définissaient. On peut penser à l'amertume de certains, face à la sécularisation de la société et, particulièrement à la déconfectionnalisation du système scolaire. Plusieurs se sentent menacés dans leur identité propre par la montée de groupes religieux arrivés récemment.

Pour contribuer à la résorption du malaise, il nous apparaît nécessaire de parler de la place de la religion dans l'espace public, mais aussi de l'accueil des immigrants et des étrangers.

1. La place de la religion dans l'espace public

Une des difficultés qui nourrit le sentiment de frustration ressenti par plusieurs de nos concitoyens et concitoyennes, c'est la manière négative dont est souvent traitée la question religieuse dans notre société. On oublie que l'adhésion plus ou moins profonde à une religion est une partie intégrante de l'identité d'une majorité de québécois, qu'ils soient de venue récente ou nés ici. Il n'est pas surprenant qu'un grand nombre d'entre eux souhaitent afficher leur appartenance religieuse sur la place publique. Il s'agit là d'ailleurs d'un droit qui leur est reconnu en particulier par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Refuser ce droit au nom d'une laïcité stricte ou radicale serait manifestement un recul pour une société de droit. La religion se vit en société, en

communauté. Si on la relègue dans la sphère du privé, on favorise le repli sur soi et la montée de l'intégrisme.

Malheureusement, ce qui est souvent monté en épingle par les médias est l'activité de certains groupes religieux non représentatifs de l'ensemble de leurs coreligionnaires. Cela confirme plusieurs de nos concitoyens dans leur conviction que la religion est source de violence et qu'elle ne peut être qu'un facteur de division dans les sociétés. On rappellera alors volontiers les innombrables guerres de religion qui ont marqué le cours de l'histoire et qui ont effectivement terni l'image des grandes religions, y compris du catholicisme.

Mais l'histoire des religions comporte aussi des lumières. Pour nous en tenir au seul christianisme, on pourrait évoquer nombre d'institutions qui sont nées de l'engagement de personnes qui puisaient leur inspiration dans leur foi en Jésus-Christ et leur souci de la personne humaine. Encore aujourd'hui, les religions peuvent contribuer au bien commun de la société. Elles peuvent aider en particulier les sociétés à dépasser le matérialisme et l'individualisme qui les menacent aujourd'hui. Un observateur de la scène politique, Jean-Marie Woerhling, écrit : « À cet égard, les religions traditionnelles, essentiellement le christianisme, ne constituent plus une menace pour la neutralité de nos institutions mais au contraire un appui pour y insuffler un surplus de valeurs ».

Nous espérons que dans la définition qu'il veut se donner de la laïcité, l'État adopte une attitude positive par rapport au religieux. Il ne s'agit pas pour lui de promouvoir une religion ou l'autre. Il s'agit d'accueillir les acquis d'une histoire marquée entre autres par le christianisme et de reconnaître le rôle que peuvent jouer les diverses Églises et communautés croyantes à l'édification du bien commun de la société. Il n'y a pas de mal à penser que celles-ci puissent être considérées à l'instar des ordres professionnels, des syndicats, des divers groupes de pression comme des partenaires valables pour discuter des enjeux sociaux.

Il sera sans doute nécessaire de baliser les règles du jeu dans un État laïc où coexistent plusieurs religions. Pour que l'opération soit fructueuse elle devra se faire dans le respect des convictions de chacun, croyant ou incroyant.

Les diverses religions elles-mêmes doivent aussi se mettre en « état de dialogue » les unes avec les autres. Elles seront alors amenées à s'interroger sur leurs propres croyances et à opérer un retour critique sur elles-mêmes : elles devront se laisser vivifier par les courants mystiques qui les parcourent et qui leur permettent de se rejoindre dans l'ouverture à un Dieu ou à un Absolu qui les dépasse. Pour sa part, l'Église catholique au Québec a bien l'intention de développer son engagement dans le dialogue interreligieux.

2. L'accueil de l'étranger et la construction d'un vivre ensemble

Même s'il est acquis que les demandes formelles d'accommodements ne proviennent presque jamais des nouveaux arrivants, le présent débat risque de faire porter sur les immigrants la responsabilité du malaise ressenti. Il nous semble important d'aborder dans un deuxième temps la question de l'accueil de l'étranger.

Un signe particulièrement éclairant de la qualité morale d'une société est la façon dont elle accueille l'étranger. Les littératures de la sagesse religieuse sont pleines de maximes qui insistent sur l'hospitalité qu'il faut offrir au visiteur. Il en est de même dans la

tradition chrétienne qui culmine dans la parabole du jugement dernier où Jésus s'identifie lui-même à l'étranger: « J'étais un étranger et vous m'avez accueilli » (Matthieu 25, 3 5).

Mais pour que cet accueil soit authentique, il est nécessaire qu'il rejoigne les besoins particuliers des réfugiés et des immigrants. Ceux-ci ont le droit d'être respectés dans ce qu'ils sont comme personnes mais aussi dans les groupes d'appartenance qu'ils mettent sur pied. Une conception trop individualiste des droits humains risque de gommer la présence et le besoin de groupes communautaires religieux ou ethniques qui font le relais avec la société globale. Promouvoir une politique d'immigration et accueillir de nouveaux arrivants implique que l'on soit capable de reconnaître leur apport positif, que l'on soit prêt aussi à des ajustements personnels et collectifs pour favoriser leur insertion dans la société d'accueil.

Trois exigences s'imposent ici.

- Favoriser la connaissance de la langue et des institutions du pays d'accueil : peut-être ne serait-il pas inutile de réexaminer les avantages que présentait l'ancienne formule des Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI).
- Promouvoir la scolarisation de tous en étant particulièrement attentif à celle des femmes qui sont souvent négligées, surtout lorsqu'il s'agit de réfugiées qui n'ont pas de sources de revenus ou qui doivent rester à la maison pour prendre soin des enfants.
- Faciliter l'entrée sur le marché du travail. On ne saurait trop insister pour qu'une des priorités des politiques gouvernementales soit de développer l'employabilité des nouveaux arrivants et leur intégration au marché du travail : c'est une condition fondamentale d'une insertion harmonieuse dans la société hôte. Il y a encore beaucoup trop de cas où des exigences bureaucratiques ou corporatistes empêchent des personnes très qualifiées d'exercer leur métier ou leur profession.

Mais au-delà des politiques gouvernementales, il y a l'engagement personnel de chacun et de chacune. Il est important que des citoyens et des citoyennes tissent des liens de connaissance mutuelle et d'amitié avec les réfugiés et les immigrants. La solitude de l'immigré et du réfugié est souvent lourde à porter. Il ne faut pas sous-estimer l'importance d'une salutation, d'une aide discrète, d'une invitation à partager un repas. C'est aussi au ras de la vie que les sociétés se construisent. Ces contacts personnels d'ailleurs aident souvent à démasquer les préjugés et les stéréotypes qui nourrissent la crainte et l'animosité

Conclusion : La construction d'un vivre ensemble

Quelle que soit notre position face à la religion, quelle que soit notre date d'arrivée en ce pays, nous avons à construire un vivre ensemble dans lequel tous sont respectés dans leur identité propre, autant ceux qui viennent s'établir ici que les membres de la communauté d'accueil. Pour cela, il y a des valeurs communes à partager, des principes à respecter. Les diverses Chartes des droits en expriment un certain nombre. Mais il faut aller au-delà d'une approche individualiste pour évoquer des valeurs de solidarité, de justice sociale, de partage des richesses, qui plongent leurs racines dans l'histoire de ce pays.

Dans le contexte actuel, il est essentiel de promouvoir un nous inclusif et de s'opposer à la propagation d'une vision stéréotypée de certaines religions ou de certains sous-groupes de la société québécoise. À travers la reconnaissance des divers groupes ou communautés

qui ont chacune leur propre nous ~ il faut mettre de l'avant la construction d'un nous global, celui d'une société qui doit intégrer toutes les richesses de ses composantes, en fidélité à son histoire propre et dans l'ouverture à ceux qui viennent la rejoindre. Plongeant ses racines dans un passé qu'il ne saurait nier, ce nous est tourné vers l'avenir et se transforme constamment à travers le dialogue démocratique et la mise en place d'un projet de société. Les ajustements ou accommodements acceptés pour rendre compte de situations particulières seront porteurs d'avenir dans la mesure où ils auront été inspirés par un profond respect des personnes et le souci de faciliter leur participation à la conversation commune.

2. Intervention de Mgr Bertrand Blanchet, Archevêque de Rimouski, devant la Commission Bouchard-Taylor

le 2 octobre 2007

Bonjour,

Merci de votre présence à Rimouski, merci également de me donner l'occasion de prendre la parole.

Beaucoup ont parlé de valeurs; j'aborderais la question sous l'angle des vertus civiques, i.e. ces vertus qui aident à vivre ensemble et qui favorisent le bien commun.

Au bas de l'échelle, je placerais la tolérance. Elle nous permet d'éviter bien des conflits ou des confrontations. Mais la tolérance peut fort bien s'accommoder de l'indifférence : « Tu fais ce que tu veux pourvu que tu ne me déranges pas. »

À un niveau plus élevé, j'identifierais la recherche active du droit pour tous, le souci de combler les inégalités. Mais ici encore, une déviation est possible : se limiter à la recherche de son droit ou vouloir tout régler par la voie juridique. Soljenitsyne disait en substance : « J'ai vécu dans une société qui n'était pas une société de droit et cela est proprement épouvantable. Maintenant (Il était alors aux États-Unis), Je vis dans une société où les individus sont d'abord préoccupés de leur droit, et cette société est indigne de l'être humain. »

À un niveau supérieur, je placerais le dialogue : le dialogue qui me paraît une vertu caractéristique d'une société pluraliste. Comme je le conçois, le pluralisme implique affirmation de ses convictions et de ses valeurs dans le respect des convictions et des valeurs des autres. Cela suppose que l'on s'efforce de comprendre en quoi telle conviction, tel comportement est une valeur pour les autres. Au sens le plus positif du terme, le pluralisme ne conduit pas à la réduction au silence, ni d'une minorité, ni d'une majorité. Il n'est pas non plus la recherche du plus petit commun dénominateur en termes de valeurs ce qui équivaldrait à un réel appauvrissement de notre vie en commun.

Est-ce une position trop idéaliste? Je ne crois pas. Quelques exemples illustrant que cela est possible

Le premier, Radio-Canada, une société d'État. On y entend à peu près tout sur la religion, l'Église, le clergé, etc. Mais, à l'occasion de Noël, de Pâques, de funérailles chrétiennes de personnalités publiques, Radio-Canada rend compte de ces événements religieux de façon correcte et professionnelle.

Même si nos écoles sont présentement non confessionnelles, je concevrais volontiers que s'il s'y trouve un groupe d'élèves musulmans, la direction souligne l'entrée dans le Ramadan, s'il y a des élèves juifs, qu'elle souligne le Yom Kippour. Et alors les chrétiens pourront célébrer Noël et pas seulement pour des raisons culturelles mais religieuses.

Autre exemple : celui du cours d'éthique et de culture religieuse qui entrera en vigueur en septembre 2008. Il présentera les convictions et les valeurs des grandes religions dans un esprit de respect mutuel. L'objectif et le défi consistera à susciter un dialogue, à partir d'une compréhension des religions et d'une réflexion éthique. À cet égard, le choix gouvernemental est clair: on va encore parler de religion à l'école. Et je suis bien d'accord.

De plus, il serait plutôt étrange que ce qu'on va demander aux jeunes de vivre à l'école, nous n'essayons pas de le vivre entre adultes dans la société.

Cette conception du pluralisme refuse que l'on refoule la religion à la sphère de la vie privée. Ce qui serait inacceptable pour une autre raison: le fait religieux est, de toute évidence, un fait de société. Il en résulte une laïcité ouverte qui accorde une place au fait religieux.

Enfin, au plus haut niveau, je placerais la charité, au sens évangélique du terme. Aucun gouvernement ne peut commander de s'aimer les uns les autres; seule une religion peut le faire. Dans un diocèse comme celui de Rimouski, il existe plusieurs milliers de bénévoles. Bon nombre d'entre eux sont inspirés par un même amour de Dieu et de leur prochain, en conformité avec la Parole de Jésus : « Ce que vous faites au plus petit d'entre les miens c'est à moi que vous le faites. » Une affirmation qui a un potentiel révolutionnaire et qui allie bien amour de Dieu et amour du prochain. Si tous les chrétiens et moi le premier savions nous en inspirer davantage, nous pourrions sans doute mieux vivre ensemble.

J'ajoute ici une réflexion sur la religion, accusée souvent d'être source de violence et de guerre. Il est vrai que la religion a déjà été source de conflits mais très souvent ces conflits s'expliquaient aussi pour des motifs identitaires, ethniques ou politiques. Ce que je désire souligner surtout, c'est le fait qu'à l'invitation du pape Jean-Paul II, des représentants de toutes les grandes religions se sont retrouvés à Assise en 1987. Ensemble, ils ont affirmé que les personnes qui utilisent la religion pour susciter la violence comprennent mal leur religion et qu'ils en abusent.

En conclusion, permettez-moi d'exprimer une préoccupation. Quand nous écoutons les nombreux mémoires et témoignages, il s'en dégage, me semble-t-il, un sentiment de peur. On est revenu très souvent sur quelques exemples particuliers qui ne sont pas nécessairement représentatifs de l'ensemble de ce qui se vit dans notre société. Est-ce suffisant pour créer un certain sentiment de peur collective? La situation présente-t-elle un tel caractère d'urgence qu'il faille réglementer, légiférer, apporter de nouvelles contraintes à la liberté? Il faut aimer assez la liberté, la sienne et celle des autres, pour ne pas lui imposer des contraintes qui ne seraient pas nécessaires.

Vue sous un autre angle, cette problématique est aussi une invitation à la confiance. Est-ce que, dans notre vie personnelle, chacun de nous n'a pas à décider s'il doit faire confiance ou céder à la méfiance? Je crois qu'à cette étape de notre vie de société où la

question des accommodements raisonnables crée une certaine effervescence, nous avons un choix à faire : est-ce que nous prenons le parti, le risque de la confiance? Bien sûr, il y a des précisions à apporter, des aménagements à faire. C'est mon souhait qu'ils soient faits sur fond de confiance et non de méfiance.

3. MÉMOIRE DE MGR VEILLETTE – TROIS-RIVIÈRES

« Pour une laïcité ouverte »

Par Martin Veillette, Évêque du diocèse de Trois-Rivières.

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DE CONSULTATION SUR LES PRATIQUES D'ACCOMMODEMENT RELIÉES AUX DIFFÉRENCES CULTURELLES

Présentation de l'auteur

Originaire de La Tuque, en Haute-Mauricie, je fus ordonné prêtre le 12 juin 1960. Détenteur alors d'un baccalauréat ès arts et d'un baccalauréat en théologie, j'ai poursuivi mes études en philosophie (L. Ph.) et en sciences sociales (baccalauréat). Ordonné évêque auxiliaire en 1986, je suis évêque en titre du diocèse de Trois-Rivières depuis 1997.

Introduction

D'abord, je tiens à dire mon appréciation de l'angle d'approche que s'est donnée la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles qui, plutôt que de s'en tenir à la dimension juridique, va chercher à « Voir dans le débat sur les accommodements raisonnables le symptôme d'un problème plus fondamental concernant le modèle d'intégration socioculturelle qui a cours au Québec depuis les années 1970. »

Je tiens à dire également que je prends la parole à titre personnel et non pas au nom du diocèse de Trois-Rivières.

J'ose croire que l'analyse des enjeux, entre autres, aidera à remettre les pendules à l'heure. Ma formation en sociologie et mon souci d'une justice élémentaire me rendent difficilement supportable d'entendre et de lire des points de vue dénués de toute analyse objective ne reposant que sur la courte vue et l'air du temps. Par exemple, depuis plusieurs années, le procès intenté à l'Église par une partie de « ceux qui ont le savoir et le pouvoir » ne tiendrait pas la route si, en contre-interrogatoire, on faisait venir à la barre des témoins comme Jeanne Mance, Jean Vanier et toutes ces personnes qui, à travers l'histoire, au nom de leur foi, ont contribué de grande manière au bien commun de la société. J'y reviendrai.

J'attends donc de la Commission, comme d'autres personnes qui l'ont déjà manifesté avant moi, qu'elle nous aide à clarifier le débat actuel sur les accommodements raisonnables.

Dresser un portrait des pratiques, analyser les enjeux, mener une vaste consultation et formuler au gouvernement des recommandations n'est pas une mince tâche. Mais la clarification ne fait pas l'économie de l'effort et de l'analyse rigoureuse.

Dans le discours hargneux et réducteur conduit par certains ténors influents qui cherchent à repousser l'Église du Québec dans la sphère du privé, un peu de lumière sera bienvenue.

1. Des questions soulevées en Mauricie

La Mauricie, dans le cadre de la Commission de consultation, est le berceau d'où a émergé une parole citoyenne qui, c'est le moins qu'on puisse dire, a fait manchette. Le 25 janvier 2007, fort d'un sondage mené par l'un de ses conseillers auprès de 15 % de la population, le conseil municipal d'Hérouxville a adopté un ensemble de normes de vie. Cette municipalité d'un peu plus de 1300 habitants se retrouva le lendemain à la une de La Presse sous le titre frondeur « Il est interdit de lapider les femmes ». On connaît la suite : malgré un courant médiatique qui a cherché à ridiculiser ce village et ses habitants, un souffle de sympathie est rapidement monté de la population. « Parce qu'il flotte dans l'air une sorte d'inquiétude identitaire », analysait Yves Boisvert, chroniqueur à La Presse. Et il poursuit : « Une partie de l'agacement public vient d'un sentiment de perte d'identité lié à la perte de notre sentiment religieux ».

À un autre niveau mais toujours dans le même sujet, nous avons droit à Trois-Rivières (comme dans d'autres villes) à un débat enflammé à propos de la prière à l'hôtel de ville.

Une citoyenne de Trois-Rivières, entre autres, a déposé une plainte à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse concernant la prière au conseil municipal, appuyée dans sa démarche par un professeur de l'Université du Québec à Trois-Rivières. La plaignante qui se sent lésée dans ses convictions spirituelles exige également un dédommagement de 10 000 \$. Le maire maintient la prière. Le ton monte.

Qu'est-ce qui est en jeu là-dedans? Je rejoins ici la réplique à Paul Bégin de Jean-François Marçal, professeur de philosophie à Montréal, quand il écrit « ce qui est plus dérangeant est cette tendance à entrevoir la laïcité comme un principe d'exclusion stricte des éléments religieux sous le couvert d'une fausse neutralité ». J'essaie de comprendre ce que ce débat signifie quant à l'inclusion ou à l'exclusion de la religion dans la société civile.

Entre la laïcité radicale et la laïcité ouverte, vous comprendrez que je défends avec vigueur « l'acceptation d'une présence du religieux sous une forme qui ne remet pas la neutralité de l'État en question ». Ce sera le cœur de mon propos, précédé de deux considérations que je juge importantes.

2. Les chartes

« Toute personne est titulaire des libertés fondamentales telles la liberté de conscience, la liberté de religion, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association. »

On retrouve presque mot à mot la même formule dans la charte canadienne des droits et libertés.

La déclaration universelle des droits de l'homme va plus loin et affirme que « Ce droit (liberté de pensée, de conscience et de religion) implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en

commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites. »

Ce qui va pour les bouddhistes, les musulmans et les juifs, va aussi pour les catholiques.

La liberté de manifester sa religion dépasse largement la sphère du privé.

3. L'Église et l'immigration

L'Église a une longue histoire dans l'accueil des immigrants. Dans notre diocèse, comme ailleurs au Québec et au Canada entier, bon nombre de personnes dont des clercs, des congrégations religieuses et des laïcs ont démontré leur ouverture et leur engagement par le parrainage, l'accueil et l'accompagnement des personnes migrantes, spécialement les personnes en exil. Ces personnes ont toujours été considérées comme un enrichissement pour notre société, pour notre culture.

Dans le sujet qui nous occupe aujourd'hui - les accommodements raisonnables - je traduirai ma pensée en vous citant un extrait de la Lettre pastorale sur les migrants et les réfugiés de La Commission des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada : « Les attitudes sociales et politiques des chrétiennes et des chrétiens devraient refléter notre profonde préoccupation pour le sort des populations migrantes. Il importe grandement que la communauté chrétienne soit un exemple d'acceptation et d'appréciation des migrants dans la société canadienne . Cette ouverture aux migrants devrait se manifester à l'endroit des personnes de toutes cultures et de toutes origines, indépendamment de leur statut d'immigrant. Les chrétiens et les chrétiennes doivent exprimer leur refus de voir perdurer, et même s'accroître, les injustices à l'égard de ces populations. »

4. Pour une laïcité ouverte

La 3e partie du document de consultation de la Commission fait part de quatre (4) dimensions des rapports interethniques et des pratiques d'harmonisation. Je privilégie la laïcité, pour la raison première que c'est sûrement sur ce terrain que je suis attendu et, en complément, ça me tient grandement à cœur!

Je m'en tiendrai à deux aspects qui, je le crois, englobent les propositions de la Commission en page 26 : la séparation de l'État et de la religion et le droit de chaque citoyen de manifester sa religion, sa vision du monde.

Je signale d'emblée que l'expression « laïcité ouverte », datant de 1985 - l'année qui a suivi les grandes manifestations en faveur de l'école libre en France - est interprétée de différentes manières. D'autres vont utiliser l'expression « laïcité inclusive » dans le même sens. Je vais tenter d'illustrer clairement ce que j'entends par ce concept.

A- L'État et la religion doivent pouvoir agir indépendamment l'un de l'autre, dans leur sphère respective.

Que l'Église et l'État soient séparés, c'est très bien comme ça. « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » dit Jésus aux pharisiens qui cherchent à le coincer. La société québécoise a longtemps souffert d'un « mariage parfois serré » entre la religion et les gouvernements. Et ce n'est pas propre à notre province! Partout dans le monde, quand l'État et le religieux « s'accommodent » de près, des dérives se font ressentir et les populations en subissent les conséquences.

Je reconnais les erreurs historiques et j'encourage, dans la ligne de l'Évangile, une vision où l'État et la religion sont autonomes, chacun dans sa sphère. Mais cessons de mettre tous nos problèmes sociaux et psychologiques sur le dos d'une « grande noirceur » qui nous aurait empêché de réfléchir, de nous épanouir et de vivre une vie normale. Comme le souligne Jean-Guy Dubuc : « Et les leaders d'aujourd'hui, universitaires, gens d'affaires, artistes ou autres, tous ces gens d'avant 1960, comment peut-on les insulter en leur lançant à la tête qu'ils sont des êtres diminués, de bas niveau, les malheureux produits d'une époque qui les a empêchés de jouer un rôle dans la société d'aujourd'hui? » Le sociologue Fernand Dumont le rappelle également dans plusieurs de ses ouvrages.

Dans cette même ligne, je suis d'accord que l'État ne doit pas s'identifier à une religion ou à une vision du monde. La Commission le souligne et cette neutralité est en fait une suite logique de l'agir indépendant de l'État et de la religion.

L'État doit représenter tous ses citoyens et les traiter équitablement. Le message évangélique est dans la même mouvance puisqu'il s'adresse à toutes les nations et à toutes les cultures.

B- Chaque citoyen a le droit de manifester sa religion, sa vision du monde.

Bon nombre d'interventions visent essentiellement à exclure l'Église, la foi et la religion de la sphère publique. Plusieurs arguments sont avancés et le plus tenace, selon ce que j'entends et ce que je lis, est que la religion relève du privé. Privé au sens « qui ne doit pas déborder dans la sphère publique ».

Reléguer la religion dans le champ du privé de cette façon, ça ne tient pas. Ça ne fait pas de sens. La religion est une réalité que la personne accueille dans sa vie, dans son existence. Une réalité qui insuffle un agir humain, social et politique. La foi ne peut se soustraire au témoignage, aux oeuvres. « Que sert-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les oeuvres? La foi peut-elle le sauver? Si un frère ou une sœur sont nus et manquent de la nourriture de chaque jour, et que l'un d'entre vous leur dise : Allez en paix, chauffez-vous et rassasiez-vous! Et que vous ne leur donniez pas ce qui est nécessaire au corps, à quoi cela sert-il? Il en est ainsi de la foi: si elle n'a pas les oeuvres, elle est morte en elle-même. »

La religion se vit en société. Ma foi au Christ se traduit dans tous les espaces de mon agir quotidien. Ma foi me relie au monde, m'empêche de me replier sur moi-même puisque l'essence même du christianisme est l'ouverture aux autres, spécialement les personnes exclues, désaffiliées, isolées, souffrantes. « La mission de l'Église n'est pas d'ordre politique, économique ou social mais d'ordre religieux. Étant elle-même dans ce monde, elle a le devoir de susciter ce qui est bon, juste et charitable et qui amène la paix dans les nations. Elle invite la communauté humaine à promouvoir le bien commun de tous, dans le respect et l'amour des adversaires, dans le respect de l'égalité fondamentale de tous les humains, sans discrimination de sexe, langue, race, couleur, religion et conditions sociales. »

Comment voulez-vous que j'endosse une laïcité radicale quand mon être croyant ne trouve son épanouissement que dans un engagement résolu qui cherche à contribuer au bien commun de la société?

La religion se vit en communauté. Elle est personnelle dans le sens que c'est une personne humaine qui la reçoit dans sa vie. Mais, aussitôt, la religion imprime dans le cœur des personnes qui prient et fréquentent la Parole de Dieu un appel à se tourner vers les autres et à favoriser au sein de la communauté les valeurs de solidarité, de respect et d'amour inconditionnel de nos frères et sœurs.

C'est au nom de leur foi que bon nombre de bâtisseurs ont permis que le Québec soit ce qu'il est aujourd'hui, avec leurs forces et leurs limites, bien sûr. C'est au nom de leur foi que des gens ont créé un système de santé pour la population, que d'autres ont mis sur pied le mouvement coopératif, que d'autres encore ont milité ardemment en faveur des ouvriers exploités.

Encore aujourd'hui, c'est au nom de leur foi que des personnes développent, de concert avec des personnes d'autres religions ainsi qu'avec des non croyants, l'aide internationale, les luttes pour une plus grande justice sociale, le développement du mouvement communautaire, etc. « Il n'est de véritable religion que celle qui pousse de l'avant, car Dieu n'est pas immobile. » disait le poète Chagal.

Je mets de l'avant une laïcité ouverte puisque « les religions traditionnelles, essentiellement le christianisme, ne constituent plus une menace pour la neutralité de nos institutions mais au contraire un appui pour y insuffler un surplus de valeurs » Comme l'écrit Jacques Grand'Maison : « Les avancées de l'État de droit et du pluralisme permettent à tous les groupes, y compris religieux, de coexister dans l'espace public. »

Je mets de l'avant une laïcité ouverte puisque je crois que la société a besoin du contenu et de la forme de ses héritages spirituels pour l'édification d'une société plus juste. Une laïcité intégrale soutient qu'aucune référence religieuse ne doit entrer en ligne de compte dans l'établissement d'une éthique civique. Bon nombre de chrétiens réclament justement le contraire. Des croyants et des non croyants attendent les chrétiens au cœur des enjeux sociaux, politiques et culturels actuels.

Le Christ nous appelle à « nous aimer les uns les autres », bien sûr. Mais il l'a dit et l'a actualisé de toutes sortes de manières. Il a tracé tout au long de sa mission sur terre des sentiers de prophétisme. Il a dénoncé les pouvoirs avilissants, y compris les pouvoirs religieux, il a donné sa préférence aux mendiants plutôt qu'aux nantis, il a érigé la dignité de la personne humaine au premier plan, il a questionné les choses établies, les institutions désincarnées, ainsi de suite.

Je me permets de citer Fernand Dumont : « Les chrétiens ne sont sans doute pas les seuls à souhaiter que l'Église reprenne racine dans notre sol (...) qu'elle retrouve une présence dans les enjeux de ce pays. Après une phase bienfaisante de repli, il serait scandaleux que la communauté chrétienne accepte de vivre dans une situation de ghetto, dans une paisible coexistence avec le pouvoir. »

Je mets de l'avant une laïcité ouverte et je souhaite que nous soyons nombreux, au cours des travaux de cette Commission, à refuser que la religion catholique soit reléguée dans la sphère du privé. Je ne suis pas nostalgique de la société « ecclésiale » d'avant 1960 et je ne veux surtout pas la rétablir. La montée de la laïcité fut salutaire pour la société et pour la religion catholique elle-même. Une épuration. Un appel qui nous a été lancé, à nous les catholiques, à retrouver les racines profondes de notre foi, à nous rapprocher de

l'humilité des évangiles et à continuer d'œuvrer pour un monde meilleur et plus juste dans une économie de moyens mais animés du même souffle.

J'en appelle à un dialogue avec les tenants de toutes formes de laïcité. Un dialogue constructif inspiré de nos valeurs communes et respectueux de la vérité de l'histoire.

Je remercie les membres de la Commission de m'avoir permis de prendre la parole. Ce qui ressort des régions déjà visitées démontre que vous avez du pain sur la planche! À ma façon, j'espère avoir contribué à l'avancée de vos travaux.

Section 3 : Vers le Congrès Eucharistique international de Québec juin 2008

- 1- Le colloque de Culture et Foi tenu le 1er mars 2008 (invitation et état de la question)

- 2- Le blogue du Groupe d'Appui à une Table Eucharistique Ouverte et Signifiante (GATEOS)

- 3- PROPOSITION DE REGROUPEMENT À L'OCCASION DU CONGRÈS EUCHARISTIQUE suite à l'invitation de Guy Paiement

1- Le colloque de Culture et Foi tenu le 1er mars 2008 (invitation et état de la question)

Le Congrès eucharistique de Québec : pour ou contre ?

PERSONNES RESSOURCES :

Guy Lapointe, théologien et liturgiste

Marie-Josée Poirée, liturgiste

Guy Paiement, président des Journées sociales du Québec

Chers amis et membres du Réseau,

Pour nous du Réseau Culture et Foi, le Congrès international eucharistique, qui se tiendra en juin prochain à Québec, soulève des interrogations importantes.

En effet dans nos colloques de 2005 et 2006, l'accent fut mis avec force sur la célébration eucharistique comme mémorial du dernier repas de Jésus avec ses disciples. Le pain et le vin y sont les signes de son corps et de son sang, les signes de sa vie et de sa mort entièrement au service des hommes et des femmes, pour que s'accomplisse le projet libérateur de Dieu. Vie et mort ratifiées par la résurrection.

L'eucharistie, dans cette perspective, est essentiellement célébration communautaire d'un engagement, celui de Jésus. Et du même coup, elle est invitation radicale à la communauté de reproduire le même engagement, éclairée, renforcée par son Esprit.

Est-ce que le Congrès eucharistique mettra les accents aux mêmes endroits? Plutôt que de célébrer l'eucharistie comme expérience d'une communauté vivante qui se laisse interpeller au sein d'un repas par le rappel des engagements concrets de son Seigneur, le toujours Vivant, va-t-on surtout célébrer Jésus dans le tabernacle ou l'ostensoir, en insistant sur la relation personnelle, sur l'adoration ?

Au lieu de mettre en relief les implications de la communauté entière dans le mémorial du dernier repas, veut-on surtout réaffirmer, à grands coûts, la structure pyramidale d'une Église où la masse des évêques et des prêtres en soumission totale au Pape est fortement valorisée par rapport au commun des fidèles?

Quels avantages pastoraux l'Église du Québec peut-elle attendre d'un pareil événement? Quels progrès dans l'annonce de la Bonne Nouvelle?

Toutes ces questions nous aimerions y réfléchir avec l'aide de trois personnes-ressources qui bénéficient d'une longue expérience théologique, liturgique, pastorale. Nous leur avons demandé comment elles se situent personnellement face à ce Congrès eucharistique...

Avec eux, l'occasion sera belle d'approfondir notre vision d'Église, notre foi eucharistique!

Raymonde Jauvin

Raymond Légaré

Claude Giasson

2- Le blogue du Groupe d'Appui à une table Eucharistique Ouverte et signifiante (GATEOS)

POUR UNE TABLE EUCHARISTIQUE OUVERTE ET SIGNIFIANTE NOTRE BLOGUE A DÉJÀ 4 MOIS... FAISONS MAINTENANT LE POINT

Au cours de l'été dernier, sans trop de formalités, nous cinq, initiateurs de ce blogue, nous nous rencontrons; le Congrès eucharistique international de l'été 2008 à Québec retenait notre attention. Le thème choisi, centré sur l'adoration, et le déploiement théâtral ecclésiastique que ce congrès entraînera nous interrogeaient et en laissaient plus d'un songeurs. Tout cela ne détournera-t-il pas notre regard d'une réalité d'Église qui appelle davantage de lumière à sa base même, là où se font et se défont les communautés chrétiennes?

Nous sommes donc quatre hommes et une femme engagés au cœur de la vie ecclésiale d'ici à oser espérer que cet événement libère une parole nécessaire sur l'eucharistie et son lien indéniable avec la communauté chrétienne. Libérer une parole, c'est en quelque sorte agir, faire autrement pour que la table eucharistique soit toujours, ou redevienne, l'espace risqué d'un mémorial rempli de vie qui projette toujours plus vers cette même vie et les personnes qui luttent pour leur dignité.

Ce blogue ne se veut pas une contre-parole de celle du Congrès eucharistique. Elle est autre, ni antithèse, ni complémentaire, simplement autre, (comme celles nécessaires ?) pour pouvoir s'approcher du mystère de Dieu bien incarné dans cette vie. Sans prétention, nous nous inscrivons donc comme un groupe d'appui à une table eucharistique ouverte et signifiante

(GATEOS).

Notre première action fut de « mettre en ligne » un blogue. L'équipe s'est appliquée à susciter et à proposer des réflexions désireuses d'ouvrir un espace de dialogue et de partage d'expériences eucharistiques.

Jusqu'à maintenant, 14 textes ont été publiés portant 11 signatures différentes. Ces contributions ont souligné:

L'état fragile de notre table eucharistique, son éloignement de la vie, l'exclusion institutionnelle dont elle souffre et qui restreint la portée d'un appel: « Heureux les invités... ».

Le caractère engageant de « faire cela en mémoire de Lui ». Loin d'un isolement dans un acte privé avec Dieu, le mémorial nous relie profondément au geste du lavement des pieds indissociable de la Cène. L'eucharistie nous fait serviteurs et, en sa capacité de créer la communauté et de l'envoyer, elle constitue un acte social. Le souvenir de Mgr Romero situe bien l'eucharistie au cœur des luttes humaines.

Célébrer l'eucharistie, c'est s'engager avec d'autres dans un espace de réapprentissage à vivre. Les mots qui s'agencent pour appeler la mémoire des gestes du pain et du vin

libèrent le désir de l'être humain. La communauté se redécouvre alors « corps du Christ » incontenable !

La symbolique de l'arche, retenue en vue du Congrès eucharistique de Québec, porte-t-elle la marque de la longue marche du peuple d'ici vers une signifiante humaine devant Dieu, avec Dieu? Pour ne pas en faire l'arche du désir de restaurer des expressions de foi et une pratique révolues, il faudrait que le peuple puisse y reconnaître les expressions de son questionnement, de ses doutes et de ses convictions.

Après une première étape de quatre mois « en ligne » nous avons recueilli plusieurs commentaires intéressants et un encouragement moult fois exprimé à persévérer dans notre intention. Toutefois, notre objectif premier d'ouvrir un espace d'échange avec et entre nos « blogueurs » demeure en voie de réalisation.

LE TEMPS EST DÉSORMAIS AU PARTAGE D'EXPÉRIENCES

À compter de maintenant, nous demandons aux personnes qui nous fréquentent de livrer leurs expériences eucharistiques, celles qui les rejoignent. Racontez-nous comment se dressent des tables eucharistiques ouvertes et signifiantes sur votre parcours humain. Comment se forment-elles? Qui rassemblent-elles? Que se passe-t-il ? Et qu'engendrent-elles?

Au bas du texte de la semaine (ou du présent texte?), il suffit de cliquer sur l'onglet « commentaires » et de nous faire part de votre expérience.

À cette étape-ci, nous désirons nettement susciter une prise de parole plus large, une communauté virtuelle de réflexion et de partage. Cet espace existe pour que ceux et celles qui le visitent interagissent. Voici un espace de liberté en Église; il appartient à tous ceux et celles qui veulent le construire avec nous!

Poursuivons l'aventure!

L'équipe GATEOS : Alain Ambeault, Claude Giasson, Guy Lapointe, Claude Lefebvre, Gisèle Turcot

3- PROPOSITION DE REGROUPEMENT À L'OCCASION DU CONGRÈS EUCHARISTIQUE suite à l'invitation de Guy Paiement

Compte-rendu de la réunion du 5 février 2008

Proposition adoptée.

1. Avant le congrès eucharistique, organiser un événement public (style conférence de presse... mais hors de l'ordinaire) comportant 2 volets : une proclamation de propositions concrètes (ex : lettre ouverte aux québécoises et québécois) et une célébration contemporaine d'ouverture à la table (gestes symboliques compréhensibles).
2. Faire paraître dans Le Devoir 4 ou 5 textes provenant de groupes intéressés (groupes invités à cette rencontre) et décrivant ce qu'ils vivent et la spiritualité qui s'y construit.

3. Possibilité de l'édition d'une plaquette regroupant les textes parus et non parus dans Le Devoir.

PLANIFICATION

1. Chaque groupe invité formule 2-3 propositions concrètes pour débloquer l'avenir de la vie humaine chez nous et les envoie à Guy Paiement avant le 25 mars. Ces propositions peuvent être autant d'ordre socioéconomique, culturel, spirituel, que du domaine de la justice, du travail, du vivre ensemble,... Lors de la prochaine réunion des représentants des groupes invités le 1er avril, « une lettre aux québécoises et québécois » s'amorcera, signée par les groupes invités.
La célébration consistera à faire signe aux hommes et femmes d'ici qu'une autre Église que l'institution officielle existe, se développe librement et rassemble à la table ceux et celles qui en ont le goût... pas d'exclusion.
2. Chaque groupe invité écrit un texte d'environ 1000 mots, indiquant qu'il se montre critique face à certains aspects du congrès eucharistique qui se déroulera à Québec, présente ses champs d'activités (importance d'être collé au réel) et ses préoccupations et propose des alternatives à la démarche des promoteurs du Congrès. Le texte doit être acheminé à machouinard@ledevoir.com
Il serait utile d'en faire parvenir une copie au préalable à Michel Rioux qui fait partie du CA du journal et qui travaille avec nous pour l'événement. Voici son adresse : rioux6@sympatico.ca J'apprécierais en avoir aussi une copie.
La collaboration du journal Le Devoir est assurée.
3. La faisabilité de produire une plaquette regroupant tous les textes produits (parus ou non dans Le Devoir) est étudiée.

CONCLUSION

Il ne s'agit pas d'attaquer, de viser une personne ou une autre, mais de dire que nous existons et que nous avons le goût de le dire sans demander d'autorisation. Nous le faisons ensemble parce qu'il y a connivence entre nous.

André Gadbois

Étaient présents: Alain Ambault, Lise Baroni, Jonathan Blais(UQAM), Guy Fortier, Elizabeth Garant, Marcella Villalobos(CID), Michel Rioux, Guy Paiement, Richard Renshaw, Jacques Tobin, André Gadbois(Forum André-Naud), Claude Giasson (Culture et Foi), Carmina Tremblay,(l'Autre parole), Gérard Laverdure.

Section 4 : EN PROVENANCE DE DIVERS FORUMS DU RÉSEAU

1- Pénurie des prêtres au Québec: Un drame ou une chance pour l'Église ?

Forum de Trois-Rivières/Nicolet

2- Lettre ouverte à l'Évêque de Joliette, Mgr Gilles Lussier.

Michel Bourgault, Forum de Joliette

3- Sondage sur l'accueil des divorcés remariés dans l'Église.

Forum St-Jérôme

4- Une place à part entière!

Normand Provencher o.m.i.

à la paroisse St-Sylvain(Laval) Forum Montréal

1- Pénurie des prêtres au Québec: Un drame ou une chance pour l'Église ?

Mini colloque, dimanche le 27 janvier 2008 à 13h30

à l'église Ste-Bernadette

Pénurie des prêtres au Québec

Est-ce un drame ou une chance pour l'Église?

- Nos évêques doivent-ils faire venir d'ailleurs des prêtres d'une autre culture pour répondre aux besoins pastoraux des communautés catholiques ?
- N'y aurait-il pas d'autres solutions pour assurer des chefs de communautés issus de notre culture en vue d'assurer nos besoins pastoraux.

Le colloque comprend la messe-partage de 11 h.

Le dîner communautaire où chacun apporte son lunch.

Le colloque en après-midi.

Libre à chacun de participer aux trois activités ou seulement au colloque.

Pour toute information : Robert Hotte à 819- 379-8502 ou « robert.hotte(@cgocable.ca »

Questions:

1. Quelle est votre opinion sur le sujet?
2. Devant la diminution rapide des prêtres dans tous les diocèses, y compris le nôtre, comment réagissez-vous?
3. Mise en situation : Imaginons que du soir au lendemain, il y a une majorité de prêtres étrangers qui remplacent les prêtres de nos paroisses. Quels avantages et inconvénients y voyez-vous?
4. Comment voyez-vous le modèle d'une communauté vivante et le rôle du prêtre et du laïc dans cette communauté?
5. Que pensez-vous des alternatives qui vous ont été proposées en introduction à ce mini colloque par Robert?
 - a. Ordination d'hommes mariés
 - b. Réactivation des prêtres laïcisés mariés
 - c. Ordination des femmes
6. Comme suite à ces propositions, de quelle manière pensez vous que réagiront les gens de votre entourage

Pénurie des prêtres au Québec: Un drame ou une chance pour l'Église ?

Un groupe de paroissiens de notre communauté, comme nos évêques d'ailleurs, se sont demandés ce qui adviendra dans quelques années lorsque même le petit nombre de prêtres actuel ne suffira plus à la tâche. Quand les ressources locales ne suffisent plus on se tourne spontanément vers l'extérieur. C'est ce que plusieurs de nos évêques s'appêtent à faire. Ils parlent de faire venir au Québec des prêtres de l'étranger comme réponse à la pénurie des prêtres chez nous. Actuellement le nombre de ces prêtres étrangers est restreint, moins de cinquante. Mais l'orientation est donnée et cela nous inquiète.

Nous devons être clairs: nous ne nous opposons pas à la venue de prêtres de d'autres cultures mais le but ne doit pas être d'en faire la solution à la diminution des prêtres au Québec. Nous n'encourageons pas la venue de prêtres étrangers s'ils sont au Québec comme des suppléants permanents.

Nous ne sommes pas favorables aux prêtres étrangers comme suppléants permanents, parce que c'est une solution de facilité à la pénurie des prêtres de chez-nous. Quoi de plus aisé, en effet, que de remplir le poste laissé vacant par le départ de prêtres québécois grâce au «repêchage» de prêtres d'ailleurs? N'y aurait-il pas d'autres solutions? Car en fait, pour la hiérarchie, c'est le choix d'une fuite en avant par préoccupation de la tradition plutôt que d'un coup de barre salutaire et innovateur.

Quelle est votre opinion sur le sujet? Devant la diminution rapide des prêtres dans tous les diocèses, y compris le nôtre, comment réagissez-vous? Comment voyez-vous le modèle d'une communauté vivante et le rôle du prêtre et du laïc dans cette communauté? Le Feuillet de dimanche prochain nous donnera quelques pistes de réflexion en vue de nous préparer à un échange le dimanche 27 janvier en après-midi qui aura comme thème: pénurie des prêtres au Québec, est-ce un drame ou une chance pour l'Église?

Pénurie des prêtres au Québec: Un drame ou une chance pour l'Église ?

P.S. Ce texte se veut la suite du texte de dimanche dernier sur le même sujet.

Nous pensons qu'il y a d'autres choix que celui de l'immigration de prêtres pour répondre au problème urgent du déficit sacerdotal.

Le premier choix, comme tant de fidèles le pensent, c'est l'ordination d'hommes mariés. Il n'y a aucun fondement théologique au refus de Rome d'interdire l'ordination presbytérale aux hommes mariés. Comme chacun sait, l'Église orthodoxe et l'Église catholique orientale ont des prêtres mariés.

Le deuxième choix, en lien avec le premier, c'est la «réactivation» des prêtres laïcisés qui se sont mariés en Église et qui souhaitent reprendre leur ministère ordonné. Pourvu, bien sûr, qu'ils se soient toujours impliqués dans l'Église.

Il y a un troisième choix, très important, celui de l'accès des femmes à la prêtrise. Surtout pas à cause de la pénurie de prêtres mais dans la perspective de l'égalité de dignité de l'homme et de la femme. Car même s'il ne manquait pas de prêtres, l'accession des femmes au sacerdoce devrait faire l'objet d'un débat officiel dans l'Église catholique.

Plus largement, nous proposons qu'une réflexion franche et ouverte à tous les fidèles, soit faite en Église sur le service presbytéral de demain, dans la prière à l'Esprit Saint, afin qu'il nous inspire de dire et de faire ce qu'il désire pour son Église. À cette condition, l'histoire dira peut être que la pénurie de prêtres dans l'Église de notre temps a été pour elle une chance.

Cette situation n'est pas récente. Il y a quelques années, au Congrès des ministères de l'Assemblée des Évêques du Québec en août 2001, Roland Leclerc, prêtre de notre diocèse, disait : «Je ne crois pas au prêtre de Pologne (ou d'ailleurs, ajoutons-nous) télé porté pour être pasteur d'une communauté chrétienne à Trois-Rivières. Chaque communauté mérite ses ministres et aussi un « chef de communauté », y compris laïc, y compris homme ou femme. » La table est mise pour notre échange de dimanche prochain le 27 janvier alors que nous réfléchissons en communauté à l'avenir de l'Église du Québec.

Robert Hotte, diacre

2- Lettre ouverte à Monseigneur Gilles Lussier, évêque de Joliette

14 décembre 2007

Le dialogue et le débat sont-ils possibles dans l'Église du Québec, en particulier à propos du ministère ordonné pour les femmes?

Cher frère évêque,

Le temps de l'Avent invite les baptisés à la conversion pour accueillir Jésus, non pas le petit enfant de la crèche, mais l'homme mûr, le prophète, qui s'est levé un jour dans la synagogue de son village pour lire ce passage du prophète Isaïe: «L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a consacré par l'onction pour porter la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur.» et ensuite annoncer que ce jour était arrivé. Luc 4, 18-19

Nous, de l'Église du Québec, sommes appelés à une conversion, à discerner la volonté de Dieu afin d'annoncer de façon crédible la libération annoncée par Jésus. La récente sortie de Mgr Ouellet dans les médias et la réception sceptique ou très critique de sa demande de pardon par une majorité de Québécois m'interpellent en ce qu'elles remettent à l'avant-scène la nécessité et l'urgence du dialogue, souhaité d'ailleurs par l'évêque de Québec. Mais, avant de prétendre à un dialogue avec le Québec, je crois nécessaire d'instaurer des lieux de débat dans notre propre maison. Dialoguer, débattre et faire du discernement sur les enjeux vitaux qui préoccupent les catholiques, est-ce possible dans l'Église d'aujourd'hui?

Le peuple de Dieu à Joliette a pu s'exprimer

Ici, dans le diocèse de Joliette, nous avons participé nombreux aux assemblées du peuple de Dieu convoquées sur votre initiative. Que de samedis nous avons consacré à l'avenir de notre Église, alors que d'autres tâches nous attendaient dans nos maisons et nos familles. Nous l'avons toujours fait avec enthousiasme. Et tout récemment, en 2004, notre Église se donnait un excellent instrument pour s'approprier le projet missionnaire de notre Église. Suis-je seul à avoir l'impression que, depuis ce temps, trop peu de baptisés «avancent au large» comme nous y invite le carnet d'appropriation de ce projet ecclésial?

Nos baptisés manquent de formation

Dans ce projet, on fait largement appel à notre vocation de baptisés pour que nous nous engagions résolument dans l'accueil de l'Évangile et la mission de l'Église d'annoncer cette Bonne Nouvelle autour de nous. De la position où je me trouve, aide bénévole à la pastorale paroissiale, je constate que l'évêque et les prêtres font généralement confiance aux laïcs pour témoigner de leur attachement au Christ et rendre un service dans l'Église.

Mais je constate aussi que les laïcs manquent de formation. On a mis sur pied un plan de formation diocésain pour les agents de pastorale, une formation à laquelle tous les baptisés intéressés sont invités. Mais trop peu de baptisés me semblent s'y engager. Est-ce faute de temps? Je ne saurais le dire. Est-ce à cause d'une publicité trop timide? Si oui, il faut se demander si c'est dû au manque de détermination de nos leaders, à commencer par vous Monseigneur et les autres responsables de paroisses. Est-ce que je me trompe? Dans l'ensemble, j'ai l'impression que vous vous contentez de répondre aux besoins pressants de célébrations et de catéchèses des enfants, et que la formation de base des baptisés est laissée pour compte.

Pouvons-nous vraiment avancer au large ?

C'est que former des laïcs, c'est ouvrir la porte à la vraie vie, à la culture présente, au partage des responsabilités et à la possibilité de faire les choses autrement. Et c'est là que le bât blesse. Tant que les idées et les décisions sont contrôlées par les autorités, diocésaines et romaines, on est en terrain sûr. Je peux en témoigner, je vous ai vu vous, Mgr Lussier, consulter vos diocésains sur la mission de l'Église et sur les ressources disponibles. Je vous ai vu accueillir leurs propositions, dont le désir maintes fois exprimé de reconnaître l'égalité entre les femmes et les hommes. Je vous ai vu encourager une réflexion sur l'accès au ministère ordonné pour les femmes et les hommes, mariés ou célibataires. Vous me sembliez disposé à mettre en pratique l'appel de Jésus : Avance au large.

Rome freine l'Église dans son renouvellement.

Plusieurs croient que notre barque est retenue par les amarres de Rome. Vous, notre évêque, établi chef de l'Église à Joliette, et tous les autres évêques dans leur Église, vous vous heurtez jusqu'à maintenant à la fin de non-recevoir du Pape et de la Curie romaine qui ont interdit, par exemple, que la question du ministère ordonné pour les femmes soit seulement discutée. Je pense que l'épiscopat québécois est prêt à avancer au large. Mais il n'y a pas de jour où Rome ne fasse pas appel à l'unité. Au nom de cette unité, Rome se méfie des manières différentes de faire Église et tient à garder autorité sur tout et tous. La

récente nomination de Mgr Ouellet comme primat de l'Église canadienne, qui a passé pas mal de temps à Rome et semble éloigné de la réalité québécoise, m'en donne une preuve de plus. Cette mentalité existe même chez certains de nos prêtres qui mettent l'obéissance à l'Église et au pape comme première vertu du baptisé. Cette mentalité a aussi des effets paralysants sur l'œcuménisme que prétend rechercher Rome.

Chercher la volonté de Dieu ou obéir à la Curie romaine?

Depuis Vatican II, je comprends qu'un baptisé est d'abord un disciple de Jésus-Christ; ensuite il est appelé en union avec les autres baptisés, avec les pasteurs et leur évêque, à discerner à l'aide de l'Esprit Saint la volonté de Dieu, ici et maintenant. L'évêque de Rome n'a-t-il pas accaparé trop de pouvoir? Il m'apparaît que les autorités romaines ont fait fi de la volonté des évêques réunis en Concile, faisant passer les enseignements sur la primauté de Pierre et l'unité de l'Église avant de nombreux autres enseignements, comme l'appel à la conversion, le détachement des richesses, la recherche de la justice, la libération des pauvres, le rapprochement des petits et des exclus.

Souvenons-nous que l'apôtre Paul n'a pas craint d'affronter Pierre, le chef de l'Église, sur la question de la circoncision. Paul a su montrer qu'on n'avait pas besoin d'être circoncis pour être bénéficiaire du salut par Jésus-Christ. Pourquoi les évêques d'ici ne peuvent-ils faire de même, par exemple, sur le ministère ordonné pour les femmes? Est-il vraiment nécessaire d'être de sexe masculin pour proclamer la Parole de Dieu et l'interpréter correctement, pour animer la prière dans une paroisse, pour célébrer les signes de l'amour de Dieu dans le pardon et l'eucharistie? Demandez à vos baptisés ce qu'ils en pensent. Expliquez-leur en quoi les hautes autorités de l'Église ont raison.

Corriger l'injustice faite aux femmes dans notre Église est une priorité

Je termine en vous disant que nous, les laïcs, serions plus encouragés à suivre les voies de l'Évangile, à prendre des responsabilités dans la mission, voire à nous former pour cette mission, si nous voyions que nos évêques et nos pasteurs ont pris parti pour l'égalité des femmes et des hommes dans les ministères ordonnés. Il y a là une injustice; il y a là un refus, sinon une lenteur incompréhensible en ce 21e siècle, de discerner avec tous les baptisés la volonté de Dieu. Et, pour revenir à la lettre de Mgr Ouellet, les demandes de pardon pour les injustices passées n'y feront rien. On juge un arbre à ses fruits. Que nos évêques mettent fin à l'injustice qu'ils perpétuent aujourd'hui, parce qu'ils obéissent à l'évêque de Rome. Qu'ils assument leur rôle de premier pasteur dans leur église locale. Qu'ils prennent l'initiative de débattre avec leurs diocésains pour discerner dans l'Esprit Saint la volonté de Dieu pour nous aujourd'hui. Je pense que le peuple de Dieu croira davantage en leur attachement à l'Évangile et à Jésus-Christ et seront mieux disposés à les suivre.

Michel Bourgault, agent de pastorale bénévole, Saint-Paul

3- SONDAGE ST-JÉRÔME - Accueil ou rejet des divorcés remariés au sein des communautés chrétiennes

L'an dernier, notre section a étudié le document des évêques du Québec intitulé « L'accueil des personnes en situation conjugale particulière » et a réagi par écrit à ce document.

Une phrase en particulier avait retenu mon attention « Il arrive que des couples (comprendre = des couples en situation conjugale particulière) se retrouvent devant une communauté chrétienne peu accueillante. Ils font face à la dureté des préjugés et des rejets ».

J'ai échangé avec les membres de l'équipe pastorale de la paroisse Sain-Luc (Lorraine, Rosemère, Bois-des-Filion et Terrebonne Ouest) dans laquelle je suis prêtre modérateur sur cette phrase du document des évêques.

À la suite de cet échange nous avons décidé de connaître le degré d'accueil des personnes participant aux eucharisties dominicales dans notre paroisse face aux personnes divorcées-remariées.

Nous avons utilisé le questionnaire suivant:

Nous avons effectué le sondage les 19 et 20 janvier 2008 aux messes dominicales et nous avons fait parvenir les résultats en premier lieu à notre évêque Mgr Gilles Cazabon.

FORMULATION DU SONDAGE EFFECTUÉ AUX MESSES DOMINICALES DU 19 ET 20 JANVIER 2008.. ET RÉSULTATS

Dans le document intitulé « L'Accueil des personnes en situation conjugale particulière », nos pasteurs, les évêques du Québec, ont écrit une phrase en autres qui a suscité notre curiosité. La phrase est la suivante: « Il arrive que des couples (comprendre: des couples en situation conjugale particulière) se retrouvent devant une communauté chrétienne peu accueillante. Ils font face à la dureté des préjugés et des rejets ».

1.0 Avez-vous connaissance que des personnes divorcées et remariées civilement viennent à la messe à laquelle vous participez ?

OUI = 138 NON = 183

2.0 Si des personnes divorcées et remariées civilement communient pendant la messe, êtes-vous...

D'ACCORD = 267

PAS D'ACCORD = 19

PAS D'OPINION = 18

3.0 Commentaires seulement : 17

Total : 321 réponses

LES RAISONS DE L'ACCORD

267 personnes sur 321 ont donné leur ACCORD à la communion pour les personnes divorcées remariées et de ce nombre 166 personnes en ont donné les raisons suivantes:

○ Ce sont des personnes baptisées, des enfants de Dieu, des personnes à part entière dans l'Église.	63
○ Qui sommes-nous pour les éloigner de la communion, nous n'avons pas à juger.	34
○ C'est la conscience à chaque personne.	28
○ Jésus ne les aurait pas refusés.	19
○ Pour que la vie chrétienne continue, pour venir chercher des forces pour devenir meilleurs; tout le monde a besoin du Christ.	18
○ Ils ont le droit de recevoir Dieu comme tout le monde.	17
○ Dieu est bon, il pardonne	14
○ Dieu seul est juge, il voit le fonds des cœurs.	13
○ Jésus est allé vers les pécheurs ; après tout, tout le monde est pécheur.	5
○ Pourquoi pas ?	3
○ D'aucune façon, ces personnes doivent être rejetées en dehors de l'Église à cause de leur statut matrimonial.	2
○ Dieu est présent dans tous les humains. Il nous aime comme nous sommes.	2
○ Des fois, le premier mariage est une erreur de jeunesse.	2
○ Dieu les aime et veut les sauver l'Eucharistie ne peut qu'aider.	1
○ C'est un échange entre nous, c'est un plus.	1
○ Dieu et l'Eucharistie sont là pour les gens souffrants.	1
○ Le plus grand meurtrier peut communier, pourquoi rejeter un divorcé ?	1
○ Par notre foi et notre engagement nous acceptons toutes les personnes ; peu importe leur statut.	1
○ Personnellement mes enfants font partie de ce groupe, on continue et on les soutient par notre foi.	1
○ Le salut est offert à tous.	1
○ Aimez-vous les uns les autres, c'est le premier commandement de Jésus.	1
○ Tout le monde devrait être accepté... divorcés, homosexuels etc.,	1
○ Tous les gens sont invités à la table de Dieu.	1
○ Si ces gens continuent d'avoir la foi, c'est ce qui importe.	1
○ Ils ne sont pas différents des autres.	1
○ Il est vrai que l'homme ne peut séparer ce que Dieu a uni, mais savons-nous précisément ce que Dieu à uni ?	1
○ Peut-être ces personnes s'étaient-elles trompées ?	1

RAISONS DU DÉSACCORD

19 personnes sur 321 ne sont pas d'accord à ce que les personnes divorcées remariées communient , et de ce nombre, 17 personnes en ont donné les raisons suivantes :

○ L'homme ne doit pas séparer ce que Dieu a uni.	2
○ Parce que c'est un sacrilège; ils ne sont pas en paix avec le Seigneur.	1
○ Ce n'est pas une question de société mais de sacrement.	1
○ S'ils croient vraiment pourquoi ne pas se marier selon leur foi ? On ne peut pas être catholique uniquement sur ce qui nous accomode.	1
○ Parce que ce n'est pas correct de se divorcer et de se remarier.	1
○ Il n'y a pas de sacrement.	1
○ N'étant pas mariés à l'Église, ils ne le peuvent pas Ces personnes vont à l'encontre des commandements de Dieu et ils ne sont pas en état de grâce!	1
○ Parce que l'Église catholique ne le permet pas. On ne peut se remarier si notre conjoint n'est pas décédé.	1
○ Le divorce n'est pas reconnu par l'Église.	1
○ Le mariage est une institution voulue par Dieu lui-même dès le commencement. C'est un des sept sacrements dans l'Église	1
○ C'est une question de principe religieux.	1
○ Si le couple comprend bien le sens de l'Eucharistie	1

Les membres de l'équipe pastorale de la paroisse Saint-Luc

Par: Michel Forget, prêtre

27 janvier 2008

4- UNE PLACE À PART ENTIÈRE

Rencontre – échanges avec le P. Normand Provencher, o.m.i., conférencier
dimanche le 02 décembre 2007, de 14h à 16h
au sous-sol de l'église St-Sylvain
750 boul. St-Sylvain, Duvernay
(entrée par l'arrière de l'édifice)
Contribution volontaire

« Normand Provencher plaide en faveur d'une évolution de l'Église. Il importe de lui adjoindre « le message et les attitudes de Jésus qui nous révèle le Dieu de tendresse qui tire toute sa joie dans le pardon et qui rend toujours possibles les recommencements ». Devrait-on limiter l'accès aux sacrements, notamment la communion, **aux chrétiens et chrétiennes qui en sont dignes ? Qui donc en serait digne ?** » Louis Cornellier. Journal Le Devoir, 19 février 2007

Informations : Maurice Comeau 450-661-2111
Jean-Pierre Langlois 450-625-1095
Forum André-Naud (Montréal) novembre 2007

PRÉPARATION ET RÉVISION DE L'ÉVÉNEMENT

OBJECTIFS :

- 1- Proposer un espace de réflexion et d'échanges sur cette situation pour notre région
- 2- Favoriser l'émergence d'autres pensées que celle véhiculée officiellement dans l'Église sur les divorcés remariés
- 3- Être un projet pilote convaincant pour une éventuelle tournée du P. Provencher dans d'autres régions du diocèse
- 4- Aider à faire connaître le Forum André-Naud

Retour sur l'événement

La conférence du Père Normand Provencher à la paroisse St-Sylvain a eu lieu le 2 décembre 2007, portait sur l'accueil par l'institution ecclésiale des personnes divorcées et a rassemblé 26 personnes.

La collaboration des paroisses de Laval pour publiciser l'événement a été minime. La date retenue (premier dimanche de l'Avent) était-elle pertinente? Faudrait-il que les personnes présentes inscrivent leur nom dans un cahier pour constituer une banque de noms pour invitation à un prochain événement? Une telle « conférence » aurait avantage à être animée par une autre personne que la personne ressource pour la dissocier du rôle d'animateur et permette un véritable débat avec le conférencier : susciter des témoignages, amener des questions pertinentes...

Section 5 : LA SÉLECTION DES ÉVÊQUES DANS NOTRE CATHOLIQUE ÉGLISE ROMAINE

Une question en vue d'un prochain bulletin...

L'affaire Ouellet («l'homme de Rome») projette en avant-scène une problématique qui appelle peut-être un examen sérieux.

- 1- Un problème?
- 2- Saviez-vous que?...
- 3- Comment on choisit les évêques?
Réflexion publiée en 1988 (Concilium no 220)
- 4- Question retransmise à nos lectrices et lecteurs.

1- Un problème?

Ce que nous vivons avec le Cardinal Archevêque de Québec est une manifestation, parmi d'autres, d'un triste phénomène qui se produit depuis 25 ans dans l'Église catholique. Du moins depuis que Jean-Paul II a mis vraiment sa marque et a exercé une emprise croissante sur l'Église.

A savoir : le ministère de l'Évêque de Rome voué à l'unité des Églises s'est avéré de plus en plus facteur de division entre les Églises locales et au sein de ces Églises.

La cause de cela réside principalement dans le fait que beaucoup d'Églises locales et de conférences épiscopales accueillait très positivement Vatican II et s'en inspiraient dans leur cheminement alors que Rome a constamment freiné la réception du Concile,— en même temps qu'elle en disait le plus grand bien.

Cet affrontement, d'où Rome devait sortir gagnante a semé la confusion, donné de la vigueur aux minorités intégristes, paralysé les Évêques, découragé celles et ceux qui avaient misé sur le Concile pour pouvoir participer de façon plus authentique au renouvellement de l'Église. Rome a enterré la nouveauté de Vatican II et mis de l'avant la « nouvelle évangélisation » : un produit-maison. La « domestication » du Concile est-elle principalement l'œuvre de Jean-Paul II et de son successeur? Est-elle due plutôt à la Curie qui voulait reprendre plein pouvoir sur l'institution? Il faut être un expert pour démêler les responsabilités. Mais, à n'en pas douter le coup vient de Rome.

Et le Cardinal Ouellet vient aussi de Rome. Là dessus, pas besoin d'être un grand expert pour savoir que sa désignation s'inspire de « la » politique romaine de nomination des évêques. C'est l'instrument privilégié que détient Rome pour infléchir selon ses propres orientations la vie des Églises locales, et aussi empêcher que se développe au sein d'une conférence épiscopale un leadership qui s'avèrerait difficilement contrôlable.

Nous subissons de Québec, de la part du primat de l'Église canadienne, un leadership qui n'est pas ajusté au peuple chrétien de nos diocèses, qui n'est pas en consonance avec l'épiscopat du Québec et qui se fonde sur la confiance privilégiée que Rome prodigue au Cardinal Ouellet.

Or d'ici la fin de l'année 2011, onze sièges épiscopaux du Québec vont devenir vacants. N'y a-t-il pas là un sérieux problème?

Claude Lefebvre.

2- SAVIEZ-VOUS QUE

ONZE DE NOS ÉVÊQUES EN TITRE DEVRONT PRÉSENTER LEUR DÉMISSION AVANT LA FIN DE L'ANNÉE 2011?

(si ce n'est pas déjà fait)

DIOCÈSE MONSEIGNEUR NAISSANCE DEMISSION

Amos Eugène Tremblay 1936 2011

Gatineau Roger Ebacher 1936 2011

Mont-Laurier Vital Massé 1936 2011

Montréal J.C. Turcotte 1936 2011

Nicolet Raymond St-Gelais 1936 2011

Rimouski Bertrand Blanchette 1932 2007

Ste Anne Pocatière Clément Fecteau 1933 2008

St-Jean Longueuil Jacques Berthelet 1934 2009

St-Jérôme Gilles Cazbon 1933 2008

Sherbrooke André Gaumond 1936 2011

Trois-Rivières Martin Veillette 1936 2011

3- Comment on choisit les évêques

par James Provost et Knut Walf

Bien qu'il ne s'agisse pas de dogme, ni d'un mystère nécessaire au salut ou essentiel à la foi en Dieu, la question de savoir comment est choisi leur évêque suscite beaucoup de passion dans les diocèses qui attendent un nouveau pasteur. Le fait d'aborder ce point soulève aussi beaucoup d'émotion chez certaines autorités ecclésiastiques.

Pourquoi cette réaction émotionnelle ? Ce peut être une confirmation de l'enseignement du concile de Vatican II sur l'importance des évêques. Mais ce peut être aussi le signe d'un danger croissant, danger qu'on voit d'un autre oeil sur les bords du Tibre et dans d'autres lieux du monde.

Il n'y a pas de mode d'élection révélé pour choisir les successeurs de membres du collège épiscopal. S'il y en avait un, c'est la désignation publique au sein de la communauté et le choix par tirage au sort qui s'imposeraient pour l'élection valide des évêques (cf. Ac 1, 15-26) Historiquement, Toutes sortes de moyens ont existé pour choisir les responsables des Églises locales. Cela ne veut pas dire qu'aucun soit parfait ou doive être conservé à tout prix. Mais c'est dire que le système actuel est aussi ouvert au jugement de l'histoire et sujet à critique sur sa viabilité que n'importe quel autre système de choix des évêques.

Sur quel fondement juger un système d'élection épiscopale ? Sur le fait qu'il s'applique conformément au droit? Ou qu'il correspond aux développements historiques de l'autorité centrale? Ou qu'il favorise l'unité de foi et la prédication de l'Évangile, le but spirituel du ministère et le bien commun de l'Église?

Cette dernière raison, défendue par les plus hautes autorités de l'Église, ne constitue pas un jugement abstrait. On peut apprécier l'adéquation ou l'inadéquation de tel ou tel système pour le choix des évêques suivant que l'unité de l'Église est effectivement favorisée ou gênée par ce système, suivant que l'Évangile est vraiment prêché ou non

d'une manière adaptée aux besoins des auditeurs et aux nécessités du temps. Le système d'élection des évêques s'appréciera ensuite suivant que le but spirituel du ministère transparaît effectivement et suivant que le bien commun de l'Église est manifestement favorisé.

Des événements récents soulèvent de sérieuses questions sur l'adéquation du système actuel. Des diocèses importants, dans plusieurs continents, sont restés vacants durant de longues périodes. Des évêques qui ont présenté leur démission à l'âge de 75 ans doivent attendre une réponse toute une année ou même deux. Dans certains cas sont désignés des évêques qui manquent manifestement de l'aptitude fondamentale à diriger.

En outre, loin de protéger l'Église de la formation de groupes de pression ou de « partis », le système en vigueur les encourage en fait. Le caractère secret du système, sa limitation à un groupe choisi de « personnages puissants », le défaut d'explications, créent un climat où les pressions politiques et les intérêts particuliers peuvent se donner libre cours.

C'est aussi un système où les critères opératoires pour le choix des évêques restent cachés, malgré les belles déclarations pastorales et spirituelles. La fidélité à certaines formes disciplinaires est-elle plus importante que l'efficacité dans la prédication de l'Évangile ? L'adhésion à un mouvement particulier, à une mentalité ou à une conviction politique, est-elle plus importante que l'aptitude à favoriser la vie de la communauté chrétienne ? Le constat est mitigé et, pour cette raison même, il est d'autant plus difficile de justifier le système actuel, si centralisé, si secret et ouvert au trafic d'influences.

A la vérité, le système actuel est très éloigné de la pratique des premiers siècles de l'Église et des principes alors en vigueur pour l'ordination. Dans un système où seul le pape fait la sélection, l'Église s'éloigne de plus en plus de ses origines. N'est-ce pas là un problème théologique, ecclésiologique ? Cela ne pose-t-il pas de graves questions oecuméniques ?

Il ne s'agit pas d'un plaidoyer pour « démocratiser » l'élection des évêques, il ne s'agit pas non plus de nier le rôle propre du ministère de Pierre dans la communion des Églises. Il s'agit, en revanche, d'une requête patiente pour que la procédure d'élection des évêques ne soit pas évaluée en fonction de ses avantages à court terme, mais de ses résultats à long terme. Ne faut-il pas chercher le bien de l'Église, à long terme, dans le développement d'Églises locales fortes, conscientes de leur responsabilité dans la communion des Églises et confiantes à l'égard de leur direction ?

Nous ne présentons pas un nouveau système, encore moins un système « parfait » pour choisir les évêques. Mais nous proposons bel et bien que la question du mode d'élection des évêques soit l'objet d'un réexamen partout dans l'Église. Le but spirituel du ministère et le bien commun de l'Église n'exigent-ils pas au moins cela ?

(Traduit de l'américain par André Divault.)

QUESTION RETRANSMISE À NOS LECTRICES ET LECTEURS

« Nous proposons que la question du mode d'élection des évêques soit l'objet d'un réexamen partout dans l'Église »

(Voir article ci-haut)

- Cette entreprise vous paraît-elle pertinente?
- Vous paraît-il possible pour l'Église du Québec d'y apporter sa contribution?
- Est-il souhaitable et possible qu'un prochain bulletin offre des éléments de dossier, à sa mesure, sur cette question?
- Connaissez-vous des travaux déjà réalisés qui pourraient constituer des pièces à ce dossier?
- Connaissez-vous des personnes dont la compétence particulière pourrait être sollicitée pour l'élaboration d'un tel dossier?
- Tout autre commentaire ou suggestion...

NOUS SOLLICITONS VOTRE POINT DE VUE ET VOTRE COLLABORATION

FORUM.ANDRE.NAUD@SYMPATICO.CA

RÉSEAU DES FORUMS ANDRÉ-NAUD

FICHE D'INSCRIPTION

Membre: (50\$) Tout membre de l'Église engagé dans l'activité pastorale

Fonction et lieu: _____

Sympathisant (50\$) = abonnement inclus

Abonné à l'information (25\$)

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

C.P. _____

Courriel _____

Téléphone _____

Date: _____

Signature _____

Adresse: 1015 St-Donat # 3

Montréal

HIL 5J6

P. S. Faire le chèque au nom du Forum André-Naud

Courriel:

forum.andre.naud@sympatico.ca

Contributions financières

Les membres contribuent

- Par un montant de 50.00\$ pour la première année et de 25.00\$ (ou plus si désiré) pour les années subséquentes.
Cette contribution vaut pour la période qui inclut une assemblée générale annuelle jusqu'à la veille de l'A.G.A. suivante. (Les membre Inscrits après le 15 novembre 2006 ne devront payer une nouvelle contribution que la veille de l'A.G.A. de 2008)
- Par l'expression « la veille » on peut entendre les mois de septembre et octobre.
- La contribution financière ne doit pas être un obstacle au membership. Les personnes qui donnent un excédent se trouvent à couvrir le manque à gagner si certains donnent moins.

Les sympatisants

Il leur est demandé une contribution financière de 50.00\$ par année. Leur appui moral et financier vaut, comme pour les membres pour la période qui inclut une A.G.A. jusqu'à la veille de l'A.G.A. suivante.

L'abonnement à la brochure du Forum est l'achat d'un produit. Le coût est de 25.00\$ pour les publications d'une année.- à partir de la date l'abonnement (ce qui représentera 4 ou 5 publications)

Faire le chèque au nom du FORUM ANDRÉ-NAUD

Réseau des Forums André-Naud

Courriel: forum.andre.naud@sympatico.ca

Secrétariat actuel: 1015 St-Donat #3, Montréal Qc, H1L 5J6